



Observatoire
des Vacances et des Loisirs des Enfants et des Jeunes
et Études et Recherches de La JPA

Rapport d'activité 2014

Assemblée Générale 10 novembre 2015

Ovlej

association constituée

La Jeunesse au Plein Air (La JPA)

et de

l'Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air (UNAT)

21 rue d'Artois - 75008 Paris

01 44 95 81 27

ObservatoireVLEJ@aol.com

Rapport d'activité 2014

Suite à l'élaboration en 2013 du projet d'étude « *Centre de loisirs, mini-camp, colo : de l'image et des attentes aux pratiques effectives : quels processus de décision dans le choix du collectif ?* » et à l'adhésion des partenaires à ce projet, l'activité de l'Ovlej en 2014 a été centrée sur la réalisation de l'enquête, la présentation publique des premiers résultats et la remise des trois rapports au principal financeur, la CNAF (1-).

Parallèlement, la diffusion des résultats de la précédente enquête (2011-2012 – Accès au départ et aux pratiques de vacances) s'est poursuivie à travers deux publications (2-) et le travail sur le site web a été engagé à partir du mois d'avril avec l'accueil d'une stagiaire (3-).

Les publications de l'Ovlej apparaissent largement diffusées à partir des sites de ses membres et dans les médias (4-), son expertise continue à être sollicitée pour des travaux conduits par ses membres ou des partenaires (5-).

1- Enquête 2014 : Centres de loisirs, mini-camps, colonies de vacances : comment s'opèrent les choix des familles ?

Le projet d'étude élaboré par le Conseil d'Administration de l'Ovlej suite aux travaux du séminaire organisé en Avril 2013 a reçu le soutien financier de la CNAF, ainsi que la contribution d'Aludéo, du Comité Central d'Entreprise SNCF, de la Fédération Générale des PEP, d'Odcvl, de Temps Jeunes, de Vacances Voyages Loisirs (VVL) ainsi que de la Fédération des Aroéven pour la communication.

L'enquête a été mise en œuvre dès janvier, avec la collaboration de TMO-régions pour l'élaboration des outils de recueil (grille d'entretien et questionnaire), la constitution des échantillons (RV pour les entretiens, plan de sondage), le recueil des données (conduite de 5 entretiens sur les 9 réalisés, interrogation par téléphone des 900 familles et 372 adolescents, pour un objectif initial de 450), le codage des réponses aux questions ouvertes et les premiers tris croisés pour les principales questions et variables. L'analyse thématique des entretiens et les traitements statistiques des réponses au questionnaire ont été entièrement réalisés par la chef de projets de l'Ovlej. Les différentes étapes de l'enquête ont fait l'objet de plusieurs réunions de travail du comité de pilotage réunissant les membres de l'Ovlej ainsi que les partenaires qui se sont associés à la réalisation et au financement de l'étude.

Les premiers résultats ont été présentés lors d'une conférence publique le 13 octobre en présence d'une centaine de participants, représentants d'associations, de comités d'entreprise, de collectivités locales, de CAF, de la CNAF et de la DJEPVA.

Ces résultats, ainsi que le contenu de la conférence ont été remis à nos partenaires lors d'une dernière réunion du comité de pilotage. Il leur a également été proposé la participation d'Isabelle Monforte, chef de projets de l'Ovlej, à des journées ou réunions qu'ils souhaiteraient organiser pour communiquer sur les résultats de l'étude ou échanger avec leurs équipes.

- **Déroulement de l'enquête et de sa communication**

Janvier – élaboration de la grille d'entretien et du questionnaire, réalisation des entretiens et analyse.

6 février - Comité de pilotage – présentation de l'étude (contexte, problématique et méthodologie), première analyse des entretiens réalisés par la chef de projets de l'Ovlej, point sur la base déjà et nécessité de compléments, échanges sur le projet de questionnaire.

Janvier à mars : recueil des fichiers pour la base de sondage, auprès d'Aludéo, Comité Central d'Entreprise SNCF, des Francas, de la Ligue de l'enseignement, d'Odcvl, des PEP 28, de Temps Jeunes de la commune de Vitry-sur-seine et de Wakanga. A partir des 15 000 coordonnées réunies, la base de sondage a été finalisée mi mars et constituée de 9 372 familles, (le poids du CCE Sncf ayant été minoré). Un courrier a été adressé par un prestataire à ces familles le 19 mars pour leur présenter l'enquête et leur donner la possibilité de refuser d'y participer. Un second envoi a été effectué le 24 mars en direction d'un fichier complémentaire de 1 000 familles.

Mars – remise du premier rapport d'étape à la CNAF (bilan et analyse de la phase exploratoire d'entretiens, mise en place du protocole d'enquête), 86 p.

Avril – réalisation de l'enquête par téléphone entre le 4 avril et le 9 mai 2014 par TMO-régions.

24 avril – point sur la composition de l'échantillon avec TMO et demande de réajustements.

Mai – après échanges sur la pondération et rectificatifs, livraison des tris croisés le 19 mai, de la base de données avec les codages des questions ouvertes le 27 mai.

2 juin – Comité de pilotage - présentation du déroulement de l'enquête, de l'échantillon interrogé et des redressements effectués par TMO, présentation des résultats des tris croisés sur les principales questions, choix d'une thématique pour la première communication sur l'étude prévue avant l'été.

20 juin – diffusion du communiqué de presse « un choix éducatif pour les familles », annonce de la présentation des résultats de l'enquête à l'automne.

24 juin- remise du second rapport d'étape, bilan de la phase quantitative, 95 p.

Juillet-Août-Septembre – traitements statistiques et analyses, préparation de la présentation publique.

8 août – invitation pour la conférence du 13 octobre

15 septembre – diffusion de la relance de l'invitation.

19 septembre – Comité de pilotage – présentation des résultats, échanges sur la présentation publique du 13 octobre.

10 octobre – diffusion du communiqué de presse « Les jeunes plébiscitent les centres de loisirs et les colos », annonce de la conférence.

13 octobre – conférence publique.

Octobre – décembre – poursuite des traitements, analyses et rédaction du rapport final pour la CNAF.

17 décembre – comité de pilotage – remise du powerpoint et du verbatim de la conférence, bilan et perspectives.

22 décembre – remise du rapport final pour la CNAF, 74 p.

2- Enquête sur l'accès au départ, les pratiques de vacances et la fréquentation des ACM (2011-2012) : nouvelles publications

La série de bulletins consacrés à la diffusion des résultats de l'enquête réalisée fin 2011 et finalisée en 2012, s'est achevée par la parution en mai du n°43 consacré à un état des lieux de la fréquentation des centres de loisirs avant les premières applications à la rentrée 2013 de la réforme des rythmes scolaires dans l'enseignement primaire.

- Bulletin n°43, mai 2014, *Les centres de loisirs : état des lieux de la fréquentation en 2011.*
- Communiqué de presse, mai 2014, *Les centres de loisirs : des espaces de mixité sociale pour les 2.6 millions d'enfants et d'adolescents accueillis chaque année.*

Répondant à un besoin de données sur le sujet, ce bulletin, accompagné d'un communiqué de presse a fait l'objet d'une large diffusion (plus de 8 800 téléchargements sur le site de la JPA) et a été repris par les médias spécialisés sur le secteur, voire la presse économique (cf. 4- et Annexe 1).

Suite à une sollicitation de la CNAF, les résultats et analyses issus de cette enquête ont également fait l'objet d'un article paru dans la revue Informations sociales :

- Monforte I., 2014, « De l'entre-familial à la sociabilité : un enjeu pour les vacances des enfants et des adolescentes », Familles et loisirs, *Informations sociales*, janv. Fev., n°181, pp.20-27.

3- Site web

Suite au développement du site par le prestataire Itaapy, Jeannette Nwedeck A Kedi, étudiante en deuxième année DUT Services et Réseaux de Communication à l'IUT de Bobigny a été chargée dans le cadre d'un stage (du 07/04 au 07/07) de contribuer à création et à la mise en ligne du site. Le tarif de l'hébergement proposé par Itaapy ayant été multiplié par 4, il a été décidé de transférer le site chez un autre hébergeur, Amen. Le CMS avait été développé par Itaapy sur un logiciel spécifique.

Les ressources documentaires concernant ce logiciel ne se sont pas avérées suffisantes pour que Jeannette Nwedeck A Kedi puis un prestataire spécialisé parviennent à assurer le transfert vers Amen. Il a donc été décidé de transférer l'ensemble du contenu sur un autre CMS, wordpress. Ce travail a été réalisé par Jeannette Nwedeck A Kedi dans le cadre d'un CDD complémentaire à son stage, du 23/07 au 08/08. Différents problèmes techniques (certificat SSL, liens de redirection, mise à jour du CMS ...) ont ensuite été réglés au cours du dernier trimestre, avec notamment l'intervention d'un consultant spécialisé (Benoît Baussant). Le Conseil d'Administration a fait le choix de mettre en avant le nom de domaine ovlej.fr, avec une redirection depuis ovlej.com. L'adresse e-mail courante sera ovlej@ovlej.fr. Deux autres adresses ont été enregistrées : isabelle.monforte@ovlej.fr, admin@ovlej.fr. Le site pourra être lancé début 2015.

4-Diffusion des travaux et publications

Au vu des éléments recueillis (sur le site de la JPA cf. tableau ci-dessous et sur le web cf. annexe 1), les travaux de l'Ovlej, récents, voire datant de plusieurs années pour certains, sont largement diffusés. On observe des pics de consultation en fonction de la communication des travaux, mais également de manière plus générale en mars, juin, septembre et octobre.

Les résultats de l'enquête sur l'accès au départ réalisée à l'automne ont été repris cette année encore dans différents articles (cf. ci-dessous et Annexe 1), témoignant de la reconnaissance des travaux de l'Ovlej par un large public et de l'intérêt porté à ce sujet.

- Statistiques site JPA 2014

> 8 000 téléchargements/an, de 8 000 à 1 000 téléchargements/an, de 1 000 à 500 téléchargements/an

Année parution	janv.	fév.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Total
2014	Communiqué de presse - invitation conférence 13 octobre 2014 -Les jeunes plébiscitent les colos et les centres de loisirs												
									16	39	16	9	80
	Communiqué de presse : Centre de loisirs, colonies de vacances : un choix éducatif pour les familles - juin 2014												
						8	17	3	4	14	9	6	61
	Bulletin n°43 - Mai 2014- Les centres de loisirs : état des lieux de la fréquentation en 2011												
					7494	494	120	125	206	142	89	140	8 810
2013	Communiqué de presse - bulletin 43 - Les centres de loisirs : des espaces de mixité sociale pour les 2.6 millions d'enfants et d'adolescents accueillis chaque année												
					32	4	5	0	5	8	0	0	54
	Bulletin 42 - Juillet 2013 - Les colos aujourd'hui : un modèle de vacances socialement partagé qui perdure et se transforme												
	51	42	45	42	39	33	22	14	19	24	16	24	371
	Communiqué de presse : Bulletin 42 : 40 % des jeunes de 18 ans ont vécu l'expérience des colos												
	5	6	0	13	15	8	0	0	12	0	0	59	
2012	Communiqué de presse - Avril 2013 Congés scolaires printemps : 4 enfants et adolescents sur 5 ne partiront pas												
				5							0		5
	Bulletin n°41 - Mars 2013 -Le départ en vacances des enfants et des adolescents aujourd'hui : progression des inégalités et resserrement autour de la famille												
	72	35	235	56	90	44	41	26	21	86	25	46	777
2012	Dossier de presse - Conférence 16 novembre 2012 - Les colos aujourd'hui : quels publics pour quels séjours ?												
	108	26	67	34	19	55	29	11	15	29	39	20	452
	Dossier de presse - Conférence 2 avril 2012 - Les vacances des enfants aujourd'hui : une injustice sociale												
	52	94	300	93	56	118	48	51	122	96	60	45	1 132

Année parution	janv.	fév.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Total
2010	Bulletin 38-40- septembre 2010 - D'une politique de service à une politique sociale et éducative pour les enfants et les jeunes												
	46	58	55	48	64	37	40	16	88	38	39	18	547
	Bulletin 32-37 - Mai 2010 -Organisation du temps libre et pratiques collectives - (2) Du collège au lycée												
	22	40	45	43	59	35	24	11	26	19	48	27	399
	Bulletin 26-31 -mars 2010 - Organisation du temps libre et pratiques collectives, (1) de la maternelle à l'école primaire												
	7	7	23	15	12	0	5	0	4	0	7	7	87
2009	Bulletin 20-25 - Juillet -Août 2009 - De l'enfance à l'adolescence : la participation aux activités de loisirs et de vacances en situation de handicap												
	8	11	8	12	15	8	7	3	0	7	0	0	79
	Le temps libre des enfants et des adolescents en situation de handicap - rapport APF- Iresp -Août 2009												
	25	18	39	18	24	12	11	8	9	9	16	11	200
2008	Bulletin 19 - mars 2008 - Entre soi ou avec les autres, séjours familiaux, sans les parents ou colos												
	10	9	12	12	13	7	4	4	4	10	0	0	85
2007	Bulletin 18 - juillet 2007 - Les aides au départ dans l'enquête vacances 2004, les 5-19 ans et les vacances (2)												
	3		37	14	8	10	11	0	4	0	0	8	95
2006	Bulletin 17 - oct. 2006 - Les 5-19 ans et les vacances en 2004, types de pratiques et accessibilité												
	6	7	8	12	12	6	5	0	0	7	8	8	79
2005	Bulletin 16- déc. 2005 - Rétrospective de la fréquentation des séjours collectifs 1954 - 2004												
	3	7	28	13	22	12	8	4	23	44	0	18	182
	Bulletin 10-15 - Avril 2005 - Centres de vacances, colonies de vacances, perception et attentes des parents												
	25	62	105	56	113	63	61	60	60	43	28	8	684
Total	438	421	1 013	473	8 085	961	466	336	626	627	400	395	14 241

- [l'Ovlej sur le web en 2014](#)

Les données ou analyses issues des travaux de l'Ovlej ont été reprises sur les sites listés ci-dessous. Le contenu des articles est disponible, pour la plupart d'entre eux, dans l'Annexe 1, ci-dessous.

Décembre 2013

- CAF Béarn et Soule (*enquête accès au départ et aux pratiques 2011-2012*)

Janvier 2014

- Réseau Ecole et nature – Actes des Rencontres Sortir ! (*accès aux vacances et évolution de la fréquentation*)

Février 2014

- blog The working mum (*vacances avec les grands-parents enquête 2011-2012*)

Mars 2014

- Cézam-info (*enquête accès au départ et aux pratiques 2011-2012*)

Mai 2014

Bulletin n°43 –Centres de loisirs

- Les folles colos (blog)
- OZP.fr (Observatoire des Zones Prioritaires)
- Les échos (web et papier)
- Café pédagogique
- Familles de France
- Le journal de l'animation

Enquête accès au départ et aux pratiques 2011-2012

- L'Yonne.fr
- CESER région Champagne –Ardennes, « Un tourisme pour toutes et tous, Développer le tourisme social »

Juin 2014

CP sur le projet éducatif

- Café pédagogique
- Unat Bretagne

Enquête accès au départ et aux pratiques 2011-2012

- FCPE
- Ville de Méricourt
- Sud-Ouest (*départ en autonomie*)

Juillet 2014

Enquête accès au départ et aux pratiques 2011-2012

- CGT livre, papier, communication
- Observatoire des inégalités
- L'humanité
- Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports (ville.gouv.fr),
- France 3 Bourgogne

Août 2014

- Réseau Européen d'Action sociale (*reprise dépêche AFP pour la journée des oubliés des vacances sur l'accès au départ*)

Septembre 2014

- Lettre Avea La poste (*CP projet éducatif*)
- Crajep Haute-normandie (*Enquête accès au départ et aux pratiques 2011-2012*)

Octobre 2014

- Francas aquitaine (*% départ en colo*)
- CLAP Midi-Pyrénées (*bulletin centre de loisirs*)

Décembre 2014

- Francas Aquitaine (*Enquête accès au départ et aux pratiques 2011-2012*)

Annnonce conférence 13 octobre

<http://www.injep.fr/evenement/conference-de-lovlej-etudes-et-recherches-de-la-jpa-7864.html>

<http://cemea-aquitaine.fr/aihn/?p=631#ancre7>

<http://www.dden-du-rhone.org/medias/files/la-lettre-actualite-n-114-octobre-2014.pdf>

<http://www.politiquesenfancejeunesse.org/?s=ovlej>

[http://fcpe-asso.fr/media/com_acymailing/upload/la famille et l école - lettre n 484 --
octobre 2014.pdf](http://fcpe-asso.fr/media/com_acymailing/upload/la_famille_et_l_ecole_-_lettre_n_484_-_octobre_2014.pdf)

Compte-rendu conférence 13 octobre

Wakanga et le Café pédagogique (cf. Annexe 1)

5- Interventions

- Comité d'experts de l'étude conduite par l'UCPA sur les vacances des jeunes.
- Groupe de travail sur les "Vacances Jeunes et le Projet Educatif" de la CCAS, présentation des résultats des dernières études (22 avril).
- Colloque du Pajep des lieux pour l'éducation populaire », présidence de séance « l'architecture des colonies de vacances » (4 décembre).

Par ailleurs, le Conseil d'Administration n'avait pas souhaité donné suite à deux sollicitations :

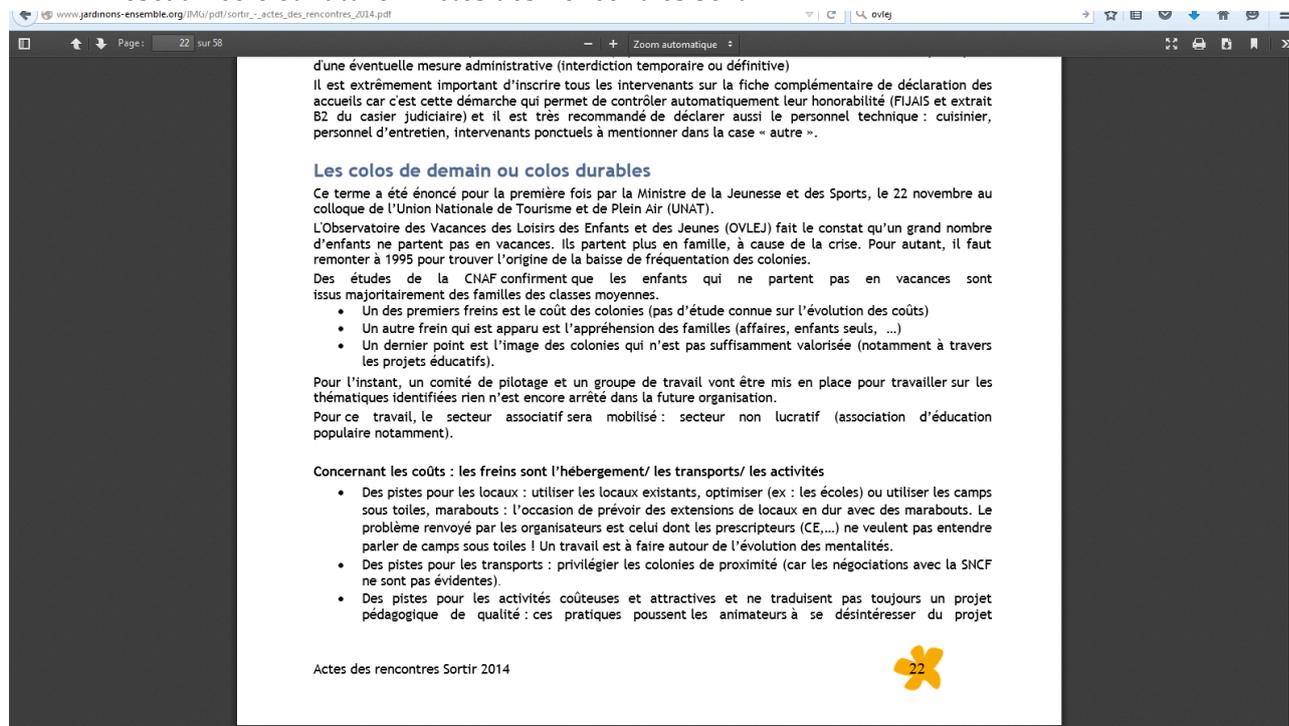
- pour un encart dans l'Atlas de la jeunesse publié par l'Injep, l'échéance ne correspondant pas aux échéances prévues de communication des données dans le cadre des publications de l'Ovlej ;
- pour un article dans l'ouvrage coordonné par Jérôme Camus et Francis Lebon sur l'animation ; les enquêtes conduites par l'Ovlej sur le sujet apparaîtraient anciennes et cette publication ne constitue pas une priorité.

Annexe 1 - l'Ovlej sur le web en 2014

(non exhaustif, hors membres de l'Ovlej)

Janvier

- Réseau Ecole et nature – Actes des Rencontres Sortir !



d'une éventuelle mesure administrative (interdiction temporaire ou définitive)
Il est extrêmement important d'inscrire tous les intervenants sur la fiche complémentaire de déclaration des accueils car c'est cette démarche qui permet de contrôler automatiquement leur honorabilité (FIJAI) et extrait B2 du casier judiciaire) et il est très recommandé de déclarer aussi le personnel technique : cuisinier, personnel d'entretien, intervenants ponctuels à mentionner dans la case « autre ».

Les colos de demain ou colos durables
Ce terme a été énoncé pour la première fois par la Ministre de la Jeunesse et des Sports, le 22 novembre au colloque de l'Union Nationale de Tourisme et de Plein Air (UNAT).
L'Observatoire des Vacances des Loisirs des Enfants et des Jeunes (OVLEJ) fait le constat qu'un grand nombre d'enfants ne partent pas en vacances. Ils partent plus en famille, à cause de la crise. Pour autant, il faut remonter à 1995 pour trouver l'origine de la baisse de fréquentation des colonies.
Des études de la CNAF confirment que les enfants qui ne partent pas en vacances sont issus majoritairement des familles des classes moyennes.

- Un des premiers freins est le coût des colonies (pas d'étude connue sur l'évolution des coûts)
- Un autre frein qui est apparu est l'appréhension des familles (affaires, enfants seuls, ...)
- Un dernier point est l'image des colonies qui n'est pas suffisamment valorisée (notamment à travers les projets éducatifs).

Pour l'instant, un comité de pilotage et un groupe de travail vont être mis en place pour travailler sur les thématiques identifiées rien n'est encore arrêté dans la future organisation.
Pour ce travail, le secteur associatif sera mobilisé : secteur non lucratif (association d'éducation populaire notamment).

Concernant les coûts : les freins sont l'hébergement/ les transports/ les activités

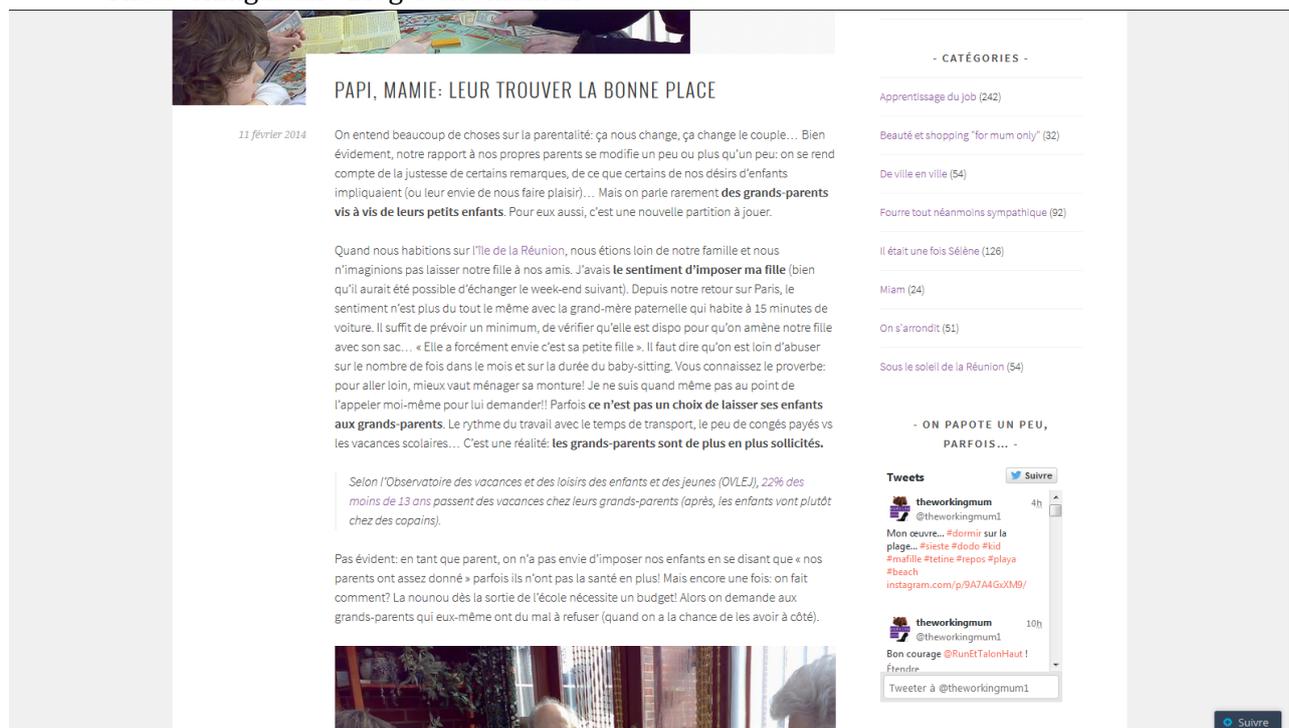
- Des pistes pour les locaux : utiliser les locaux existants, optimiser (ex : les écoles) ou utiliser les camps sous toiles, marabouts : l'occasion de prévoir des extensions de locaux en dur avec des marabouts. Le problème renvoyé par les organisateurs est celui dont les prescripteurs (CE,...) ne veulent pas entendre parler de camps sous toiles ! Un travail est à faire autour de l'évolution des mentalités.
- Des pistes pour les transports : privilégier les colonies de proximité (car les négociations avec la SNCF ne sont pas évidentes).
- Des pistes pour les activités coûteuses et attractives et ne traduisent pas toujours un projet pédagogique de qualité : ces pratiques poussent les animateurs à se désintéresser du projet

Actes des rencontres Sortir 2014

Lire le texte : http://www.jardinons-ensemble.org/IMG/pdf/sortir_-_actes_des_rencontres_2014.pdf

Février

- Theworkingmum - Blog d'une maman



PAPI, MAMIE: LEUR TROUVER LA BONNE PLACE

11 février 2014

On entend beaucoup de choses sur la parentalité: ça nous change, ça change le couple... Bien évidemment, notre rapport à nos propres parents se modifie un peu ou plus qu'un peu: on se rend compte de la justesse de certains remarques, de ce que certains de nos désirs d'enfants impliquaient (ou leur envie de nous faire plaisir)... Mais on parle rarement **des grands-parents vis à vis de leurs petits enfants**. Pour eux aussi, c'est une nouvelle partition à jouer.

Quand nous habitons sur l'île de la Réunion, nous étions loin de notre famille et nous n'imaginions pas laisser notre fille à nos amis. J'avais le **sentiment d'imposer ma fille** (bien qu'il aurait été possible d'échanger le week-end suivant). Depuis notre retour sur Paris, le sentiment n'est plus du tout le même avec la grand-mère paternelle qui habite à 15 minutes de voiture. Il suffit de prévoir un minimum, de vérifier qu'elle est dispo pour qu'on amène notre fille avec son sac... « Elle a forcément envie c'est sa petite fille ». Il faut dire qu'on est loin d'abuser sur le nombre de fois dans le mois et sur la durée du baby-sitting. Vous connaissez le proverbe: pour aller loin, mieux vaut ménager sa monture! Je ne suis quand même pas au point de l'appeler moi-même pour lui demander!! Parfois **ce n'est pas un choix de laisser ses enfants aux grands-parents**. Le rythme du travail avec le temps de transport, le peu de congés payés vs les vacances scolaires... C'est une réalité: **les grands-parents sont de plus en plus sollicités**.

Selon l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (OVLEJ), 22% des moins de 13 ans passent des vacances chez leurs grands-parents (après, les enfants vont plutôt chez des copains).

Pas évident: en tant que parent, on n'a pas envie d'imposer nos enfants en se disant que « nos parents ont assez donné » parfois ils n'ont pas la santé en plus! Mais encore une fois: on fait comment? La nounou dès la sortie de l'école nécessite un budget! Alors on demande aux grands-parents qui eux-même ont du mal à refuser (quand on a la chance de les avoir à côté).

- CATÉGORIES -

- Apprentissage du Job (242)
- Beauté et shopping "for mum only" (32)
- De ville en ville (54)
- Fourre tout néanmoins sympathique (92)
- Il était une fois Séline (126)
- Miam (24)
- On s'arrondit (51)
- Sous le soleil de la Réunion (54)

- ON PAPOTE UN PEU, PARFOIS... -

Tweets

- theworkingmum @theworkingmum1 4h
Mon œuvre... #dormir sur la plage... #vacite #dodo #fiki #maffille #tétine #repos #playa #beach
instagram.com/p/9A7MGoIM9/
- theworkingmum @theworkingmum1 10h
Bon courage @RunEtalonHaut!
Frendre
Tweeter à @theworkingmum1

Lire le texte : <https://theworkingmum.wordpress.com/2014/02/11/papi-mamie-leur-trouver-la-bonne-place/>

Mars

- Cézam infos

Les actions du CE en faveur de la jeunesse

De nombreux CE proposent des actions en direction des enfants (âgés de 0 à 18 ans) des salariés.

Ces actions sont généralement le fruit d'une politique sociale visant à aider soutenir les salariés et leur famille confrontés à des difficultés pouvant porter atteinte à leurs conditions de vie et de travail.

Ces difficultés peuvent être diverses. Il peut s'agir par exemple de problématiques liées aux modes de garde des enfants, à leur accès à la culture, aux loisirs, au sport, aux vacances mais aussi à leurs difficultés scolaires etc..

Répondre à ces problématiques est un enjeu de taille pour le CE.

En ce qui concerne :

- l'accès aux modes de garde des enfants, le CE peut aider les salariés à mieux concilier leur vie personnelle et vie professionnelle. En effet, ne pas pouvoir concilier ces dernières peut, entre autre, empêcher un salarié d'accéder ou de conserver un emploi, favoriser l'absentéisme etc.
- l'accès à la culture, au sport, aux loisirs et aux vacances, le CE peut contribuer à l'épanouissement personnel et le bien être des enfants, participer à leur émancipation, à la découverte de l'autre et de leur environnement afin qu'ils construisent leur propre identité et future place dans la société.
- le soutien scolaire, le CE peut participer entre autre à la lutte contre la fracture scolaire, l'illettrisme. Ce soutien sera primordial pour certains enfants, qui pourraient, à un moment de leur vie, désinvestir l'école et ne pas accéder aux études ou à une formation professionnelle.



Quelles actions le CE peut-il mettre en place pour répondre à toutes ces problématiques ?

Voici ci-dessous une liste non exhaustive de pratiques de CE en faveur de la jeunesse pouvant répondre aux enjeux précédemment cités.

En ce qui concerne :

- l'accès aux modes de garde des enfants, le CE peut aider les familles à financer les modes de garde qu'ils soient à domicile ou assurés par :
 - les établissements privés ou publics d'accueil des enfants de moins de 6 ans (crèches, halte garderies et jardins d'enfants),
 - les personnes organisant un accueil des enfants scolarisés limité aux heures qui précèdent et suivent la classe (garderies périscolaires),
 - les assistants maternels,
 - les accueils en centre aéré ou en centre de loisirs du mercredi pour les enfants de moins de six ans.
- le soutien scolaire, le CE peut participer aux frais engagés par les salariés pour du soutien à domicile ou autre.
- les activités culturelles, de loisirs, sportives, le CE peut organiser des activités, proposer de la billetterie avec abondement ou pas, proposer des chèques culture, chèques-lire, disque, coupon-sport... ou participer financièrement à certaines activités.
- l'accès aux vacances, le CE peut organiser des sorties, participer financièrement à ces dernières à des colonies de vacances, voyages linguistiques mais aussi proposer le Chèque Vacances....

/// Le saviez-vous ?

⇒ 1/4 des enfants ne partent pas en vacances. C'est le cas pour 5 % des enfants de cadres supérieurs contre 34 % des enfants d'ouvriers et 50 % des enfants des familles les plus modestes.

⇒ 1/4 des jeunes de 5 à 19 ans, soit trois millions d'enfants, ne sont pas partis en vacances en 2011. 15 % d'entre eux, soit deux millions, n'ont pas quitté le domicile, même pour une nuit.

Source : Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (Ovlej, 2011).

⇒ Attention aux cotisations sociales : Certaines prestations du CE peuvent être soumises à cotisations sociales. Renseignez-vous lors de la mise en place de vos actions auprès de votre URSSAF.
 • http://www.urssaf.fr/employeurs/comite_dentreprise/vous_vos_cotisations/les_prestations_01.html

• Cairn.fr

ACCUEIL > REVUES > REVUE > NUMÉRO > RÉSUMÉ



Vous consultez
De l'entre-soi familial à la sociabilité : un enjeu pour les vacances des enfants et des adolescents

par **Monforte Isabelle**

Chef de projets à l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (Ovlej - Études et recherches de la JPA). Cet observatoire, qui réunit la Jeunesse au plein air et l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air, a pour mission de conduire des études et de produire des travaux d'analyse et de prospective pour et avec les acteurs et partenaires du secteur des vacances et des loisirs collectifs pour enfants et jeunes. Les études réalisées portent notamment sur le rapport des jeunes à l'animation volontaire, les motivations sociales de vacances. *Les pratiques liées au temps libre des enfants et*

RACCOURCIS

Feedback

INFORMATIONS SOCIALES

2014/1 (n° 181)

Pages : 140
Éditeur : Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF)

À PROPOS DE CETTE REVUE →
SITE INTERNET →

ALERTES E-MAIL

Veuillez indiquer votre adresse e-mail pour recevoir une alerte sur les parutions de cette revue.

[Voir un exemple](#)

← ARTICLE PRÉCÉDENT

PAGES 20 - 28

ARTICLE SUIVANT →

✓+
☰

RÉSUMÉ

Français

L'Ovlej-Études et recherches de la JPA a conduit, en 2011, une enquête auprès d'un échantillon représentatif national de plus de 2 500 familles, visant à dresser un état des lieux de leurs pratiques de vacances. Si le taux de départ est resté stable, les inégalités dans l'accès au départ et aux différentes pratiques se sont accrues. Quand les plus aisés bénéficient d'une diversité d'expériences, familiales, collectives ou en autonomie, pour les autres les vacances se resserrent autour des seuls séjours avec les parents. L'accès de tous les enfants et les adolescents aux séjours collectifs ou en autonomie, qui contribuent à leur socialisation, leur apprentissage de l'autonomie et de la mobilité, constitue aujourd'hui un enjeu éducatif et social.

↑

Mai

- Les folles colos (blog)

Les centres de loisirs : état des lieux de la fréquentation

30 Mai 2014

Les centres de loisirs sont au cœur des politiques éducatives territoriales et de la réforme concernant les rythmes scolaires.

Après deux bulletins consacrés aux départs en vacances et aux colonies de vacances, ce nouveau numéro de l'OVLEJ-Etudes et recherches de la JPA est consacré aux accueils de loisirs sans hébergement.



Extrait de l'introduction :

Issus de l'enquête conduite en 2011 par l'OVLEJ-Etudes et recherches de la JPA, les résultats présentés ici montrent que ces équipements de proximité, qui accompagnent la vie quotidienne de près de 2,6 millions d'enfants et d'adolescents sont de véritables espaces interstitiels entre l'école et la famille.

Au-delà des fonctions de « garde » auxquelles ils répondent, il s'y joue de véritables enjeux éducatifs, dont ceux liés à la mixité sociale. Leur fréquentation, qui semble en nombre d'utilisateurs, être stabilisée depuis la fin des années 90, est particulièrement intense durant les périodes de vacances scolaires, et devient également plus régulière le soir et les mercredis.

[Télécharger ce bulletin](#)

[Les autres numéros](#)

- Les Echos

2,6 millions / d'enfants et d'adolescents dans les centres de loisirs

DOMINIQUE MALECOT | LE 12/05 À 06:00

Les centres de loisirs ont accueilli 2,6 millions d'enfants et d'adolescents au cours de l'année scolaire 2010-2011, selon les derniers chiffres de l'association Ovlej, qui réunit La Jeunesse au...

Loisirs | 0 RÉAGIR | PARTAGER

- Café pédagogique

L'EXPRESSO

Voir le forum | Réagir sur l'

Les centres de loisirs un des derniers espaces de mixité sociale

Selon le bulletin de l'Oviej, près de 2,3 millions d'enfants et de jeunes ont fréquenté un centre de loisirs en 2013. C'est le cas notamment de 44% des 5-8 ans. Ainsi les centres de loisirs seraient un des derniers espace du vivre ensemble.

- Familles de France

The screenshot shows the homepage of the website 'FAMILLES DE FRANCE'. The header includes the logo, navigation menu (NOUS, RESEAU, POLITIQUE FAMILIALE, EDUCATION, CONSOMMATION, LOGEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE, PUBLICATIONS/INFOS), and social media icons. A main banner features a photo of three children and the word 'EDUCATION'. Below this, a section titled 'LE CHIFFRE / CENTRES DE LOISIRS' is dated 'Lundi, 12 Mai 2014 - 11:15'. The article text states: 'Les centres de loisirs accueillent environ 2,3 millions d'enfants et d'adolescents selon les chiffres de l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (OVLEJ). Fort logiquement c'est pendant les vacances scolaires, et en particulier pendant l'été, que la fréquentation est la plus forte.' It also mentions that parents' income is not a discriminating factor for leisure center frequency. A sidebar on the right contains a 'NEWSLETTER' sign-up form, an 'ADHÉRER MON COMPTE' button, and a 'OÙ NOUS TROUVER ?' section with a map of France. At the bottom, there is a 'numéros aide-enfance.fr' banner.

<http://www.familles-de-france.org/node/2150>

- Le Journal de l'animation

LE JOURNAL DE l'Animation
DES PROFESSIONS, DES FORMATIONS, DES ACTIONS - UNE PASSION

ACTUALITÉS LA REVUE FICHES GRATUITES BOUTIQUE NEWSLETTER

Les accueils de loisirs sont des lieux de mixité sociale

07 mai 2014
Catégorie : Jeunesse Éducation populaire

Une enquête conduite fin 2011 révèle que la fréquentation des accueils de loisirs n'est pas restée stable depuis le revenu des familles. Les accueils de loisirs sont des lieux de mixité sociale - Photo © Estelle Perdu

Les accueils de loisirs sont des lieux de mixité sociale, qui accueillent 2,6 millions d'enfants et d'adolescents chaque année.

Cette étude a été menée par l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (Ovlej), une association elle-même fondée notamment par la JPA (Jeunesse au plein air) et l'UNAT (Union nationale des associations de tourisme et de plein air).

L'objectif de cette étude était de mieux cerner la place des centres de loisirs dans les politiques éducatives territoriales actuelles. Ses résultats complets sont publiés dans le numéro 43 (mai 2014) du Bulletin de l'Ovlej.

Autant d'enfants qu'à la fin des années 1990

Les résultats font apparaître à la fois des données quantitatives et qualitatives. Du point de vue des chiffres globaux, les effectifs d'enfants âgés de 5 à 19 ans fréquentant les centres de loisirs pendant les vacances scolaires, le mercredi et les soirs en semaine, sont stables depuis la fin des années 1990. Ils se chiffrent à 2,6 millions pour l'année 2011. À l'âge de 10 ans, 45% des adolescents déclarent avoir fréquenté un centre de loisirs dans leur enfance. 90% des enfants fréquentent les centres de loisirs pendant les vacances scolaires, notamment l'été. Enfin il est intéressant de relever qu'un net décrochage s'effectue à l'âge de 11-12 ans, soit à l'entrée au collège des enfants, avec une baisse importante de cette tranche d'âge dans les accueils de loisirs, puisque 83% des publics accueillis ont moins de 10 ans.

Un maillon éducatif vers l'autonomie

La perception qu'ont les parents et les jeunes des centres de loisirs en font une étape essentielle dans l'acquisition de l'autonomie et de la responsabilité. Pour les parents, les centres de loisirs permettent aussi de concilier vie professionnelle et vie familiale, notamment avec les accueils le soir après l'école et pendant les vacances. Et alors que les centres de loisirs accueillent près d'un enfant sur deux en France, leur fréquentation

L'application JdAnimation sur votre tablette et smartphone

Réactions

Guillaume
15 octobre 2015 | Lire l'article
Bonjour,
D'après vous "dans la limite de 6 jours" signifie maximum 6 jours ou minimum ?
Si c'est le maximum, c'est à dire que le...

agnes
06 octobre 2015 | Lire l'article
Bonjour, comme le texte entre en vigueur à partir du 1er octobre, si on a commencé un stage en accueil périscolaire le 1er septembre,...

Alex C.
10 septembre 2015 | Lire l'article
cups cité->citer

Le Journal de l'Animation

Lire l'article : <http://www.jdanimation.fr/actualites/animation-actualite/item/les-accueils-de-loisirs-sont-des-lieux-de-mixite-sociale.html>

- Observatoire des Zones prioritaires

Observatoire des Zones Prioritaires

OZP

la lettre de l'OZP
Le Flux RSS
L'OZP sur Facebook
L'OZP sur Twitter

Accueil Plan du site Se connecter

Rechercher

Rubriques

AIDE aux MOTS-CLES et RUBRIQUES
EDUCATION PRIORITAIRE
DISPOSITIFS EDUC. VILLE
AGENDA

ACTES DES DEBATS OZP
LES POSITIONS DE L'OZP
QUI SOMMES-NOUS ?

LETRE OZP tous numéros
- REVUE PRESSE (arch.)

PLAN des 320 rubriques du site

Mots-clés

**Accompagn. vacances
*Autre minist. serv. publ.
*Coll. locale
*Mixité sociale / Ségrégation

NAVIGUER SUR LE SITE

INDEX des mots-clés (recommandé)
TABLEAU de CROISEMENT des Mots-clés

> DISPOSITIFS EDUC. VILLE > Dispositifs vacances > Autres dispositifs vacances > Les centres de loisirs, un des derniers espaces de mixité sociale (Bulletin (...))

Voir à gauche les mots-clés liés à cet article

Les centres de loisirs, un des derniers espaces de mixité sociale (Bulletin de l'Ovie)

19 mai 2014 Version imprimable

Les centres de loisirs, un des derniers espaces de mixité sociale

Selon le bulletin de l'Ovlej (Observatoire des vacances et des Loisirs des Enfants et des Jeunes), près de 2,3 millions d'enfants et de jeunes ont fréquenté un centre de loisirs en 2013. C'est le cas notamment de 44% des 5-8 ans. Ainsi les centres de loisirs seraient un des derniers espace du vivre ensemble.

Des espaces de mixité sociale [p. 11-12 du PDF]
Âge, activité professionnelle des parents, territoire, demeurent les principaux déterminants de la pratique du centre de loisirs. Ce résultat souligne en creux une des caractéristiques majeures de ces accueils : leur fréquentation n'est pas marquée par les inégalités sociales et économiques observées sur d'autres pratiques de loisirs ou les séjours collectifs (Ovlej 2010, 2013).

En effet, si les caractéristiques économiques et sociales de la famille, leurs conceptions éducatives vont moduler l'âge d'entrée au centre de loisirs, l'accès à cette pratique n'est pas conditionné par son niveau de revenu.

D'ailleurs, les centres de loisirs permettent aux enfants les moins aisés, qui ne partent pas en vacances, de pratiquer des activités de loisirs avec des camarades de leur âge, voire de partir avec eux pour quelques jours dans le cadre des mini-camps. Les enfants des familles dont le revenu est inférieur à 1000 € mensuels sont ainsi plus nombreux à fréquenter le centre de loisirs pendant l'été (29 % et 25 % en moyenne). Pour un tiers de leur public, les mini-camps ont accueillis en 2010/2011 des enfants dont les parents ne partaient en vacances.

Indépendante du niveau de revenu de la famille, la fréquentation du centre de loisirs n'est pas non plus liée à une - ou plusieurs - catégories sociales. Les centres de loisirs constituent ainsi des espaces de mixité sociale accueillant près de la moitié de la population enfantine.

Leur implantation dans un quartier, un territoire particulier peut contribuer pour certaines structures à restreindre la diversité des publics accueillis. Mais la

Lire le texte : <http://www.ozp.fr/spip.php?article15481>

- L'Yonne Républicaine

YONNE > AUXERRE 31/05/14 - 08H00

Des séjours de proximité cet été



Les Pupilles
de

Le nombre d'enfants partis en vacances avec les PEP 89 a baissé depuis 2011.?

l'enseignement public proposent des séjours mêlant révisions scolaires et activités ludiques, fin août, au centre équestre de Chevillon.

Quelque 400 enfants sont partis en vacances avec les PEP 89 (Pupilles de l'enseignement public), l'an passé. Un chiffre en nette baisse, puisque 600 jeunes Icaunais avaient profité de ces séjours, en 2011.

Rien d'étonnant : en France, un enfant sur quatre – et plus d'un sur deux dans les milieux défavorisés – ne part jamais en vacances, selon l'OVLEJ (observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes).

Trois heures de cours tous les matins

Et ceux qui ont la chance de s'évader partent moins longtemps. « L'an dernier, la durée moyenne des séjours en centres de vacances n'était que de neuf jours, contre 14 jours il y a dix ans », soulignent Adel Bouakline et David Lugien, respectivement responsable du service éducation et loisirs et des classes de découvertes et des vacances, aux PEP 89.

Face à « une forte demande des familles », l'association met en place cet été de nouveaux séjours de proximité, parallèlement à ceux proposés en centres de vacances partout en France.

Ouverts aux primaires et collégiens en 6e et 5e, ces séjours « Coup de pouce pour la rentrée » auront lieu du 16 au 23 août et du 23 au 29 août, au centre équestre de Chevillon (canton de Charny).

Avec au menu trois heures de révisions scolaires encadrées par des personnels de l'Éducation nationale, le matin, et des activités ludiques (équitation, pêche, piscine, VTT...) l'après-midi. « Ces séjours reviendront à 419 € pour un élève de primaire et à 449 € pour un collégien », précise David Lugien.

Par ailleurs, les PEP 89 comptent dès cet été intégrer « davantage d'enfants en situation de handicap » dans ses centres de vacances. « Nous avons très peu de centres dédiés à ces enfants, et les familles souhaitent cette intégration », soulignent les responsables de l'association.

Christophe Pacalet

http://www.lyonne.fr/yonne/actualite/2014/05/31/des-sejours-de-proximite-cet-ete_11023976.html

• **CESR Champagne-Ardennes**

divertissement, tourisme d'affaires...

- ils envoient de moins en moins leurs enfants en colonies de vacances, le coût du séjour étant « devenu trop cher pour les classes populaires »¹¹ et développent des craintes irrationnelles.

Parole d'acteurs

« Les familles ne souhaitent pas faire partir leurs enfants en colonies de vacances. Elles craignent pour leur progéniture. »

« Depuis 1995, la fréquentation des colonies de vacances est en baisse. Selon une étude conduite par l'Observatoire des Vacances et des Loisirs des Enfants et des Jeunes (OVLEJ) le taux de départ des 5-19 ans en colonie de vacances, qui avait atteint 14% en 1995 est de 7,5% en 2011. Plusieurs raisons peuvent être mises en avant :

- les parents sont réticents à l'idée d'envoyer leurs enfants,
- les séjours sont devenus trop onéreux (de 700 à 800€/semaine).
- il existe de moins en moins de centres collectifs de mineurs avec hébergement, d'où des coûts de transports importants,
- une réglementation devenue défavorable (loi 2001-624 du 17 juillet 2001) qui n'a pas allégé les contraintes administratives et réglementaires pesant sur les accueils. Au contraire, elle a renforcé, entre autres, la qualification des personnels encadrants,
- le statut des animateurs (repos journalier d'au moins 8 heures entraînant des embauches, un coût salarial supplémentaire). Leur travail doit être

Lire le texte : http://www.ceser-champagne-ardenne.fr/IMG/pdf/rapport_tourisme_social_final.pdf

Jun

• **Ville de Méricourt**

de développement humain* derrière la Norvège (1ère), l'Australie (2ème), l'Islande, le Canada, l'Irlande et les Pays Bas et devant les États-Unis (13ème), la Chine (92ème) Le Japon (10ème) et l'Allemagne (22ème)

L'indice de développement humain (IDH) est un indice statistique composite, créé par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en 1990 pour évaluer le niveau de développement humain des pays du monde. L'IDH se fonde sur trois critères majeurs : l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'éducation et le niveau de vie.

5ème et 6ème sur les 192 pays couramment admis ou les 231 pays revendiqués c'est plutôt un bon classement, mais à y regarder de plus près, tout le monde n'est pas logé à la même enseigne dans notre grande puissance. Regardons donc par le petit bout de la lorgnette des départs en vacances.

40% des cadres supérieurs partent en vacances en hiver au moins un an sur deux contre 9% des ouvriers. Seuls 8 % des Français partent au ski au moins un an sur deux.

Les enfants inégaux face aux vacances !

Un quart des enfants ne partent pas en vacances. C'est le cas pour 5 % des enfants de cadres supérieurs contre 34 % des enfants d'ouvriers et 50 % des enfants des familles les plus modestes.

Un quart des jeunes de 5 à 19 ans, soit trois millions d'enfants, ne sont pas partis en vacances [1] en 2011, selon une étude de l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (Ovlej). 15 % d'entre eux, soit deux millions, n'ont pas quitté le domicile, même pour une nuit.

Le taux de non-départ est particulièrement élevé chez les enfants d'agriculteurs (46 %), d'employés (31 %) et d'ouvriers (34 %), ces derniers étant beaucoup plus nombreux dans l'ensemble de la population. Chez les cadres supérieurs, partir en vacances est une norme (largement reprise dans les médias), c'est loin d'être le cas pour tous les autres groupes sociaux.

[1] Quatre nuits consécutives au moins passées hors

du domicile pour un motif d'agrément (définition de l'Organisation mondiale du tourisme).

Pourquoi ne part-on pas en vacances ?

Après tout, on ne peut pas forcer les gens à partir. On a bien le droit de ne pas vouloir partir en vacances ! En fait, plus de la moitié des personnes ne sont pas parties en vacances car elles n'en avaient pas les moyens financiers :

Les raisons du non-départ en vacances

Raison	Pourcentage
raisons financières	46%
raisons de santé	13%
raisons professionnelles	11%
raisons familiales	9%
choix personnel	1%
autre	1%

Lire le texte : <http://www.mairie-mericourt.fr/IMG/pdf/binder1.pdf>

• Café pédagogique

The screenshot shows the website 'Le café pédagogique' with a navigation bar at the top containing links like 'L'expresso', 'Le Mensuel', 'Régionales', 'Le Café Direction', 'Les Dossiers', 'Forum', 'Publier dans Le Café', and 'Nous Aider'. Below the navigation is a search bar and a login section with fields for 'Nom d'utilisateur' and 'Mot de Passe', and an 'Envoyer' button. A main menu lists categories: 'L'enseignant', 'Le système', 'La recherche', 'La classe', 'L'élève', 'L'agenda', and 'Les Blogs'. The main content area features an article titled 'Centre de loisirs : Les parents intéressés par le projet éducatif' with a sub-header 'L'EXPRESSO'. The article text discusses parental motivations for enrolling children in educational projects at leisure centers. To the right, there is a 'En direct du forum' section and a 'Partenaires' section with a banner for 'Primaire : Créez votre Abécédaire du Vivre ensemble' dated 11 avril 2015.

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2014/06/27062014Article635394519204809477.aspx>

• Unat Bretagne

The screenshot shows the website 'Unat Bretagne' with a search bar at the top. The main content area features an article titled 'CENTRES DE LOISIRS ET COLONIES DE VACANCES : UN CHOIX ÉDUCATIF POUR LES FAMILLES' with a sub-header '►'. The article text discusses parental attention to educational aspects of leisure centers. To the right, there is a 'RECHERCHE RAPIDE' section with a map of Brittany and a 'EN CE MOMENT' section with a 'Week-end plaisir !' banner. Below that is an 'ACTUS PRO' section with a yellow banner for an event '1er forum régional "Tous en vacances!"'.

<http://www.unat-bretagne.asso.fr/2014/06/centres-de-loisirs-colonies-de-vacances-un-choix-educatif-pour-les-familles/>

• FCPE

Par ailleurs, le baccalauréat pose un autre problème à tous les lycéens : il leur fait perdre, chaque année, 3 semaines de cours avant la fin officielle de l'année scolaire car leur lycée est souvent réquisitionné comme centre d'examen... Tout ce stress pour les élèves et leurs familles et ces millions d'heures de cours perdues sont-ils vraiment nécessaires ? Le jeu en vaut-il la chandelle ?

[Lire la suite](#)

 tisser des l'école
maternelle ? » sera le
thème du **87^e**
congrès de l'AGEEM
(Association générale des
enseignants des écoles et classes
maternelles publiques) à Pau
(Pyrénées-Atlantiques), du 2 au 4
juillet prochain.



La FCPE sur le terrain

Mont-de-Marsan : des fournitures à moindre coût grâce à la FCPE



Entre le poids du cartable, toujours plus lourd chaque année et le coût des fournitures, qui augmente également, le conseil local Montois dans les Landes a décidé de sauter le pas et d'organiser une bourse aux fournitures.

Cela fait maintenant cinq ans que tous les ans, ce conseil local met en place dans les 4 collèges de Mont-de-Marsan et de Saint-Pierre-du-Mont cette action de solidarité, avec le soutien du CDPE. C'est en discutant avec les parents de ces 4 collèges mais aussi avec les équipes éducatives... que les militants de ce conseil local ont posé le constat suivant : de plus en plus d'élèves n'avaient pas l'ensemble du matériel demandé à la rentrée et il n'y avait aucune harmonisation entre les listes de fournitures demandées par les enseignants, créant d'importantes inégalités entre les élèves. Mettre en place une bourse aux fournitures a été l'occasion d'échanger avec les enseignants pour les sensibiliser à la question du coût des fournitures pour les familles.

[Lire la suite](#)



Le chiffre

3 millions d'enfants de 5 à 19 ans, soit un quart, ne sont pas partis en vacances en 2011, selon **une étude** de l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (Oviej). Ce chiffre recouvre de très fortes inégalités, puisque le taux de non départ est particulièrement élevé chez les enfants des familles les plus modestes (50%). Seuls 5 % des enfants de cadres supérieurs ne partent pas du tout, contre 34 % des enfants d'ouvriers, 46 % de ceux d'agriculteurs et 31 % de ceux d'employés. 15 % des enfants, soit deux millions, n'ont pas quitté le domicile, même pour une nuit.



Lu sur Twitter

Chris @Profencampagne
L'enseignement ne consiste plus à préparer des enfants à un monde "constant" mais à leur donner des outils pour en créer de nouveaux...



La question du jour



Vu sur Le Web

<http://www.fcpe.asso.fr/index.php/sinformer/la-lettre-dinformation-de-la-fcpe/archive/view/listid-16-lettre-dinformation-de-la-fcpe/mailid-171-fcpe-lettre-d-information-n-36-juin-2014/tmpl-component>

• Sud-Ouest

lundi 19 octobre 2015

SUD OUEST À LA UNE COMMUNES SPORT FAITS DIVERS SUD OUEST ÉCO ANNONCES

Rechercher

BORDEAUX ARCACHON MÉDOC LIBOURNE LANGON LA ROCHELLE SAINTES ROYAN COGNAC ANGOULÊME PÉRIGUEUX AGEN PAU BAYONNE BIARRITZ MONT-DE-MARSSAN DAX

Quand votre ado veut partir en vacances loin de vous

0 COMMENTAIRE Publié le 22/06/2014 à 06h00, modifié le 25/06/2014 à 11h22

Entre 15 et 18 ans, on rêve de passer ses vacances avec les copains. Cette prise d'autonomie souvent inquiète et interroge les parents

ÉDITION ABONNÉS

Profitez des avantages numériques

Le journal du matin

+ Accès intégral aux contenus

+ l'édition du soir

VOIR L'ÉDITION DU SOIR

ABONNÉ PAPIER ? ACTIVEZ VOTRE ACCÈS

S'ABONNER À PARTIR DE 1€

LES PLUS

→ LUS → COMMENTÉS → PARTAGÉS

▲ 60 % des jeunes de 17 ans et 18 ans partent sans leurs parents. Ils sont 66 % à 19 ans, contre seulement 50 % entre 14 et 16 ans.
© PHOTO PHOTO LAURENT THELLET/SUD OUEST

«Ce nest pas une séparation, cest juste une envie de liberté avec mes potes.» Thomas, lycéen dans le Médoc, boudera le voyage familial prévu par ses parents, «le dernier tous ensemble», plaident-ils. La scène se joue dans des milliers de foyers, aux portes de l'été. L'ainé de la fratrie ne partira pas en

Suite du texte :

Mais le temps passe. Si à 16 ans les vacances en famille restent encore la norme, une année de plus et le virage devient radical : **60 % des jeunes de 17 ans et 18 ans partent sans leurs parents. Ils sont 66 % à 19 ans, contre seulement 50 % entre 14 et 16 ans (1).**

L'angoisse des parents

Les séjours entre copains représentent souvent les premiers instants de liberté dans un monde sans adulte. Mais pas sans règles. L'ado doit s'adapter à celles du groupe. L'encadrement est d'ailleurs nécessaire pour que la première expérience soit une réussite, explique Béatrice Copper-Royer (lire ci-dessous). On peut parfois trouver un accord satisfaisant, avec un lieu mis à disposition par une des familles. Ainsi, le groupe est indépendant, dans un environnement familial. Le compromis varie suivant les milieux : l'accès à des résidences principales ou secondaires marque en effet les inégalités sociales. Ainsi, les enfants de cadres entre 17 et 19 ans sont hébergés pour 72 % de leurs séjours autonomes contre seulement 42 % des enfants d'ouvriers, qui pour un tiers s'orientent vers le camping, comme les jeunes de familles à revenus moyens. Autre son de cloche pour Suzon, en terminale à Bordeaux : « Le collectif encadré par des adultes, on n'y aspire plus vraiment. » Elle veut faire l'Europe en train avec un copain. Bientôt 18 ans, et « des projets trop grands pour elle », selon ses parents. L'adolescente rêve de quitter la maison avec un baluchon, pour quinze jours. « Impossible ! » rétorquent-ils. Le désir d'autonomie ne cadre pas forcément avec le ressenti des parents. « On a du mal à la laisser partir. Il pourrait lui arriver n'importe quoi », s'inquiète la mère. « J'ai un portable », réplique la jeune fille. Comment gérer l'angoisse de voir son enfant s'éloigner ? En préparant son voyage avec lui, voir avec quels amis il veut partir, s'il y a un adulte référent sur place, comment ils se sont organisés pour dormir, se faire à manger. Lui signaler aussi que, sans être suivi à la trace, il doit être joignable. Pour autant, les parents trop anxieux doivent résister à la tentation du SMS non-stop : la confiance s'en trouverait altérée. « Ce séjour est trop long, il risque de coûter cher. » Les parents de Suzon, inquiets, accumulent les obstacles au projet de leur fille. Ils élèvent une dernière barricade : le coût. Signaler à l'adolescent que cette recherche d'indépendance a un prix constitue un argument dont les parents doivent se servir pour le responsabiliser. Être indépendant peut aussi signifier travailler pour payer une partie de son séjour. Cela relève des paramètres à évaluer, tout comme le degré de maturité et d'autonomie ou, du côté des parents, la confiance qu'on place en son enfant. Ne pas oublier qu'avoir envie de partir seul représente déjà en soi un gage d'autonomie. Et aussi que ce hors-champ des ados permet souvent à tous de reprendre du souffle.

(1) **Enquête réalisée par l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (Ovlej).**
<http://www.sudouest.fr/2014/06/22/quand-votre-ado-veut-partir-en-vacances-loin-de-vous-1592939-2780.php>

Juillet

- Observatoire des inégalités

Rechercher : >> Qui sommes-nous ? | Nos partenaires | Nos publications | Nos formations | Nous soutenir | Contacts | Newsletter

Observatoire des inégalités FOCUS Formation « Comprendre les inégalités » le 8 décembre 2015. Inscrivez-vous.

Revenus | Education | Emploi | Lien social et politique | Conditions de vie | Catégories sociales | Hommes et femmes | Âges | Français et étrangers | Territoires | Europe | Monde

Les enfants inégaux face aux vacances

16 juillet 2014 - Un quart des enfants ne partent pas en vacances. C'est le cas pour 5 % des enfants de cadres supérieurs contre 34 % des enfants d'ouvriers et 50 % des enfants des familles les plus modestes.

Un quart des jeunes de 5 à 19 ans, soit trois millions d'enfants, ne sont pas partis en vacances [1] en 2011, selon une étude de l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (OVLEJ). Depuis 2004, la situation ne s'est pas améliorée. 15 % d'entre eux, soit deux millions de jeunes, n'ont pas quitté leur domicile, même pour une nuit.

Année	Taux de non départ des 5-19 ans (%)
1999	~28
2004	~25
2011	~25

bservatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (OVLEJ) - © Observatoire des inégalités

Graphique en plein écran | Accéder aux données

SUR LE MÊME SUJET

Des services à domicile réservés aux plus fortunés
20 février 2015
17,7 % des cadres supérieurs emploient du personnel domestique, contre 2 % des employés ou des ouvriers. Les 10 % les plus aisés bénéficient de 60 % des avantages fiscaux liés aux services à domicile, alors que les 20 % les plus pauvres n'en profitent pas.

Les aides à l'emploi à domicile profitent aux plus riches
17 mars 2009
Plus de la moitié des couples au revenu mensuel supérieur à 5 000 euros emploient du personnel à domicile contre 2 % de ceux qui touchent moins de 1 500 euros. Les réductions d'impôts pour ces services vont aux foyers les plus aisés.

Lire l'article : http://www.inegalites.fr/spip.php?article1288&id_mot=127

- L'Humanité

URGENCE POUR L'HUMANITÉ
L'Humanité a besoin de vous. Soutenez-nous en faisant un don ou un prêt.

SOCIÉTÉ
TOURISME DROIT AUX VACANCES CREDOC

« Si on pouvait, on partirait, mais ce n'est pas possible »

Vacances
BENOIT DELRUE MERCREDI, 9 JUILLET, 2014 L'HUMANITÉ

En 2012, 70 000 enfants de moins ont participé aux colonies de vacances. Photo Pierre Dufour/AFP

Désormais, près d'un Français sur deux ne peut pas partir en vacances. Un droit de plus en plus remis en cause par l'austérité généralisée et l'absence de politique vigoureuse pour aider au départ. Rencontre avec ces familles qui passeront leur été chez eux, bon gré mal gré.

Lille, Roubaix, envoyé spécial. « Si on pouvait, on partirait, c'est clair ! » Mais, cette année encore, la famille Wattier ne sortira pas la tente de camping pour une longue escapade en Vendée. L'été, elle le passera dans sa petite maison de briques, rue d'Alger, à Roubaix (Nord). Comme

À la Une

Philippe Martinez « Il est temps d'arrêter de faire plaisir au patronat » Détonateur

Conférence sociale : FO dénonce un "autoritarisme" Exactitude(s)

Appel pour une station de métro, « Commune de Paris-1871 » Air France. « Notre priorité, c'est l'emploi »

SUR LE MÊME SUJET

- Un tourisme à deux vitesses
- Partir en vacances... à la maison

SOUTENEZ L'Humanité
SOUSCRIPTION

ABONNEMENTS
JOURNAUX
HORS-SÉRIES
PUBLICATIONS
...
LA BOUTIQUE

Notre SÉLECTION
Livres
Disques
Vidéos

Suite de l'article :

En 2012, 70 000 enfants de moins ont participé aux colonies de vacances.

Photo Pierre Dufour/AFP

Désormais, près d'un Français sur deux ne peut pas partir en vacances. Un droit de plus en plus remis en cause par l'austérité généralisée et l'absence de politique vigoureuse pour aider au départ. Rencontre avec ces familles qui passeront leur été chez eux, bon gré mal gré.

Lille, Roubaix, envoyé spécial. « Si on pouvait, on partirait, c'est clair ! » Mais, cette année encore, la famille Wattier ne sortira pas la tente de camping pour une longue escapade en Vendée. L'été, elle le passera dans sa petite maison de briques, rue d'Alger, à Roubaix (Nord). Comme depuis trois ans. « Un endroit calme, on ne se plaint pas », assure Patrick. Son épouse, Sabine, acquiesce : « Avoir une maison, aujourd'hui, c'est un luxe ! À choisir, je préfère ça plutôt que d'avoir un appartement et de pouvoir partir en vacances. » Le problème, justement, étant de devoir « choisir ».

Un dilemme face auquel se retrouvent de plus en plus de Français. Depuis une dizaine d'années, le taux de départs en vacances

ne cesse de se dégrader. Selon le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc), les Français étaient 66 % au milieu des années 1990 à profiter d'un séjour estival pour couper avec leur quotidien. Ils ne sont plus que 57 % en 2013. Mais il serait faux de parler d'un recul général. Cette baisse du taux de départs est creusée par les catégories les plus pauvres. L'année dernière, près de 80 % des foyers gagnant plus de 3 000 euros ont continué à programmer un séjour de vacances durant l'été. Un chiffre stable.

En revanche, seuls 35 % des foyers ayant un revenu inférieur à 1 200 euros ont tablé sur un départ, reculant de dix points par rapport à 1998.

Sur quinze ans, ce sont les catégories sociales les plus défavorisées qui ont enregistré la baisse la plus conséquente. « Le fossé des vacances se creuse, constate Sandra Hoibian, chercheuse au Credoc. Depuis 2008, les plus modestes ont pris de plein fouet la crise et ne s'en remettent pas. Le taux de départ des plus pauvres n'a jamais été aussi bas depuis le milieu des années 1990. Les autres catégories, elles, ont tendance à repartir en vacances davantage depuis 2010. »

Sa maisonnette avec jardin, voilà presque dix ans que la famille Wattier l'occupe, d'abord comme locataire, puis comme propriétaire. Elle est secrétaire médicale ; lui est en recherche d'emploi, après avoir travaillé des années comme veilleur de nuit mais également dans le bâtiment. « Tout ce qui ne demande pas de formation », glisse-t-il. Mais depuis quelques années, la période est aux vaches maigres. Avec le remboursement du prêt immobilier, le budget familial est calculé au centime près. Et les vacances ne sont même plus une variable d'ajustement.

La famille arpente les kermesses, les braderies

La dernière fois que Patrick, Sabine, Romain et Ambre sont partis, c'était en 2011. Ils avaient alors rejoint la Vendée, pour y passer des vacances au bord de l'océan. En camping, évidemment. « Nous partions avec notre grande tente, dedans on tient sans problème ! », lance Patrick, avec un mouvement de tête vers le placard où le matériel attend des jours meilleurs. Des vacances qui restaient modestes et surtout pas trop éloignées. « Le camping, précise Romain, on l'a fait en Vendée mais surtout sur la côte d'Opale », le littoral du Nord-Pas-de-Calais qui borde la Manche et la mer du Nord.

Mais le dépaysement était là. L'adolescent de seize ans, qui s'oriente vers un CAP électrotechnique, se souvient avoir « dormi sur le sable, être réveillé par les mouettes, participé à tous les jeux organisés par le camping comme le volley-ball ». Et les repas atypiques, comme les sandwiches engloutis après les baignades – « la mer, ça donne faim ! » – ou le cassoulet en boîte préparé au réchaud. « Il n'est bon que là-bas, sourit le jeune homme. Quand on le fait ici, c'est comme s'il n'avait pas le même goût. »

Comment passer des vacances sans partir ? En s'évadant autant que possible. En ne renonçant pas à « l'esprit festif de l'été », comme le dit Patrick. La famille arpente les « ducasses » (kermesses), les braderies. « Et si possible, une petite journée dans un parc d'attraction, ajoute le père de famille. Mais en Belgique, c'est moins cher. » Une virée que la famille n'a même pas pu faire l'an dernier. « Ma femme travaillait, on était ric-rac sur le budget... Mais on s'est rattrapé sur la Foire de Lille. »

Pour Ambre, neuf ans, pas de colonies de vacances. Impossible à la famille de sortir plusieurs centaines d'euros pour quinze jours de séjour. Elle ira donc au centre aéré tout le mois d'août, comme l'an dernier. Avec certaines de ses camarades d'école. Au programme, sport et jeux. Comme cette « chasse au trésor » organisée un après-midi, où tous les enfants devaient demander aux habitants de Roubaix d'échanger un objet contre un plus gros, afin de revenir avec le « plus grand truc possible ». Ambre avait ramené un panneau publicitaire hors d'usage. Mais elle avait été battue par un vieux toboggan pour piscine...

Dans le quartier, ne pas partir est devenu la règle pour beaucoup

Des regrets de ne pas s'éloigner de son environnement quotidien ? Pas vraiment. Ambre est trop jeune pour s'en rendre compte, pense sa mère. Et surtout, dans le quartier, ne pas partir est devenu la règle pour beaucoup. Les inégalités face au droit aux vacances sont encore plus flagrantes entre enfants. **Seuls 5 % des filles et fils de cadres supérieurs ne partent pas, selon l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (Ovlej). Contre 31 % et 34 % pour les enfants d'employés et d'ouvriers.** « Quand on peut, ça fait plaisir et on ne se gêne pas de le dire aux copains, glisse Romain, le grand frère. Mais quand je ne partais pas, je ne me suis pas senti vraiment désavantagé. » Il faut dire que la plupart de ses camarades de classe, en primaire comme au collège, passent l'été sans bouger de leur ville.

Sans surprise, dans plus de la moitié des cas de **non-départ en vacances (52 %), ce sont les raisons financières qui sont invoquées.** Cette compression du budget touche également ceux qui peuvent encore partir. « Désormais, on prend la voiture dans 80 % des cas, on va chez des amis et de plus en plus dans la famille. Et, surtout, on reste en France », relève Sandra Hoibian. C'est exactement le cas d'Hélène, mère de deux enfants. Endettée par un prêt immobilier depuis deux ans, cette psychologue de profession, habitante dans l'Eure, ne fera pas cette année le long séjour traditionnel en Bretagne. « Nous ne partirons que quatre jours dans la famille, à Paris, puis trois jours à Disneyland », dit-elle, avouant ne pas être encore dans « la crainte de ne pas partir ». Mais d'en entrevoir la perspective.

LES INÉGALITÉS FACE AUX VACANCES

Les départs en vacances selon la catégorie sociale

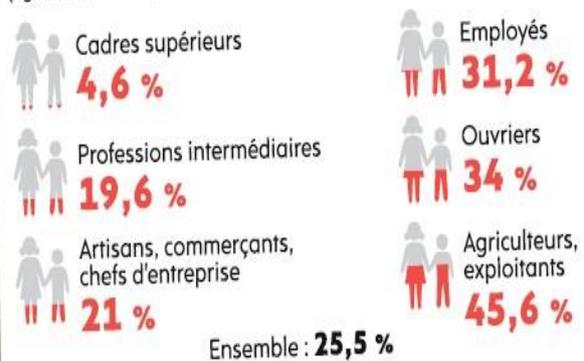


Source : Crédoc.

52 % de la population déclarent ne pas partir en vacances pour des raisons financières.

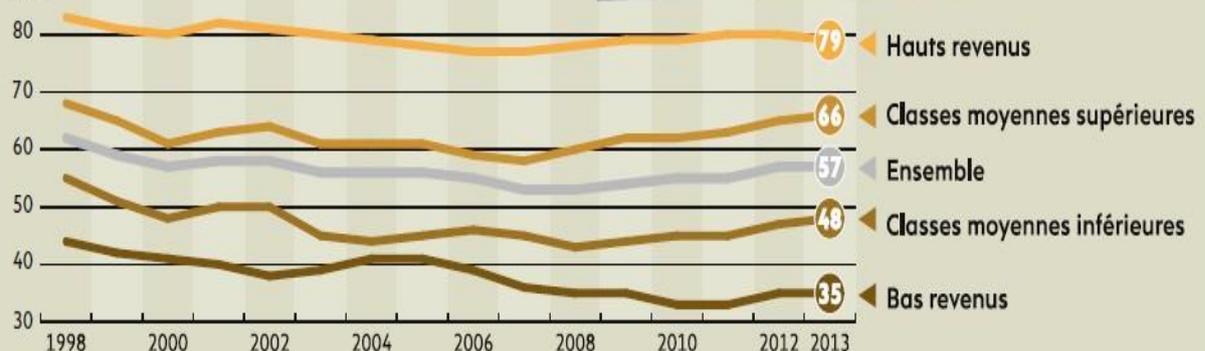
Source : Crédoc.

Taux d'enfants qui ne partent pas en vacances (âgés de 5 à 19 ans, selon la catégorie sociale de la personne de référence)



Source : Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (OVLE) - Insee.

Taux de départs en vacances selon le niveau de vie



Les bas revenus déclarent des revenus inférieurs à 1 200 € par mois pour une personne seule, 3 000 € pour un couple avec deux enfants.

La classe moyenne inférieure est constituée de personnes qui déclarent des revenus compris entre 1 200 et 1 900 € par mois. La classe moyenne supérieure intègre les individus ayant des revenus compris entre 1 900 et 3 000 € par mois. Les hauts revenus déclarent des revenus supérieurs à 3 000 € par mois et par personne. Source : Crédoc - Enquête « Conditions de vie et Aspirations ».

Juliette est obligée de compter chaque pièce jaune

Comme le relèvent les études, les situations de non-départ sont encore plus compliquées dans le cas de familles monoparentales. Juliette, quarante ans, en sait quelque chose. Elle vit avec sa fille de onze ans dans un trois-pièces à Lille-Sud. Caissière en grande surface, c'est non sans peine qu'elle boucle ses mois. « Le loyer, la nourriture, les fournitures scolaires, les quelques sorties avec Audrey... Tout augmente ! C'est à se demander si ces grands messieurs qui décident pour nous imaginent une minute comment on fait pour vivre. »

Depuis sa séparation avec le père de sa fille, il y a sept ans, Juliette est obligée de compter chaque pièce jaune. Elle veut « offrir le meilleur » à sa fille. Mais mis à part un séjour chez sa sœur de deux semaines, à l'été 2012, dans la chaleur du Limousin, Juliette n'a pas pu emmener Audrey en vacances ces dernières années. « C'est un choix contraint, affirme-t-elle. Pour ne pas vivre trop chichement l'année. » Et de montrer, sur l'étagère, les boîtes de céréales et de biscuits. Cet été, elle va se ménager quelques sorties avec sa fille. « On se fait plaisir de temps en temps, un petit resto, un cinéma : sans ça, c'est sûr, ce serait morose. » La jeune quarantenaire mentionne aussi quelques sorties à la piscine et même des balades à vélo. En compagnie d'Audrey et de ses copines.

La mère de famille refuse pourtant de s'apitoyer sur son sort. Oui, elle ne s'évade pas de son département du Nord. « Mais le beau temps, c'est aussi dans la tête ! sourit-elle. Tant qu'il ne pleut pas, moi, ça me va. » Faute de pouvoir véritablement faire une coupure, Juliette a planifié plusieurs sorties d'une journée, rendues possibles par la baisse des tarifs des transports en commun durant l'été. « Heureusement, il y a le TER à 1 euro », reconnaît-elle. Un dispositif mis en place par la région Nord-Pas-de-Calais pour profiter de la plage – et si on est chanceux, du soleil – à seulement 1 euro l'aller-retour en train, lors des week-ends estivaux. Le premier week-end d'août voit également le « TER Vert », au même tarif, permettant de rejoindre l'Avesnois ou encore l'Audomarois et ses canaux, autour de Saint-Omer. « J'ai de très bons souvenirs de la journée à la mer, l'an dernier, et on remettra ça cette année avec plaisir. Peut-être même deux fois. » Enfin, autre hypothèse qui réjouirait la petite famille, partir un week-end avec l'aide du comité d'entreprise de Juliette. « Nous avons des week-ends à Bruxelles, Namur et même à Londres à des prix défiant toute concurrence. Je ne l'ai pas encore fait, mais j'y réfléchis de plus en plus », sourit-elle. Si le porte-monnaie le permet.

les vacances pour tous, un droit inscrit dans la loi

Le droit aux vacances est inscrit dans la loi contre l'exclusion de 1998, présentée par la communiste Michelle Demessine, alors secrétaire d'État au Tourisme. Si les moyens manquent aujourd'hui pour faire appliquer ce droit légal, il reste un point d'appui pour exiger des pouvoirs publics une véritable politique de démocratisation des séjours, à commencer pour les plus jeunes – colonies, classes de découverte...

- Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des sports



Le Gouvernement se mobilise contre les inégalités face aux vacances
 8/07/2014
 Un quart des jeunes de 5 à 19 ans ne partent pas en vacances, selon une étude de l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (Oviej). Avec 3 700 opérations estivales qui accueilleront plus de 500 000 jeunes et 9 millions d'euros mobilisés pour une offre de loisirs de proximité dans les quartiers, le Gouvernement entend permettre aux « oubliés des vacances » de profiter de la pause estivale. Si 3 millions d'enfants ne quitteront pas leur domicile cet été, ils seront, en revanche, plus de 1,3 à être accueillis dans 50 000 séjours collectifs, supervisés par le ministère en charge de la Jeunesse. Espace de socialisation et d'expérimentation important pour les jeunes, les séjours collectifs sont des outils au service de la mixité sociale et du vivre-ensemble. C'est à ce titre, que le Gouvernement apportera un soutien renforcé aux colonies nouvelles générations, dont la charte est actuellement en cours de finalisation.

[infographie_vacances-2014_2_.pdf \(PDF – 173.6 ko\)](#)

<http://www.ville.gouv.fr/?le-gouvernement-se-mobilise-contre>



Fédération des travailleurs des Industries du Livre, du Papier et de la Communication Cgt



Accueil du site > Organisation > UN FRANÇAIS SUR DEUX NE PART PAS EN VACANCES

☆☆☆☆ (0 - 0 vote)

UN FRANÇAIS SUR DEUX NE PART PAS EN VACANCES

jeudi 17 juillet 2014



« Si on pouvait, on partirait, mais ce n'est pas possible »

Désormais, près d'un Français sur deux ne peut pas partir en vacances. Un

Rubriques

- Distribution
- Édition
- FSE
- International
- Labour
- Organisation**
- Papier
- Presse
- Publication Annuelle des Comptes des Syndicats
- Publicité
- Représentativité
- Revendications
- UFICT
- Union Fédérale des Retraités
- Vite Congrès FILPAC
- 8e Congrès de la FILPAC-CGT

Dans la même rubrique

AGIRC ARRCO - LE CONTENU DE L'ACCORD MINORITAIRE MEDEF-CFDT-CGC-CFTC (7 JOURS FILPAC CGT DIMANCHE) - COUP DE FORCE DU MEDEF (DÉCLARATION DE LA CGT) - TOUT S'EST JOUÉ DANS LA COULISSE ENTRE MEDEF ET CFDT

Août

- Réseau Européen d'Action sociale (reprise dépêche AFP pour la journée des oubliés des vacances sur l'accès au départ)

- Infos européennes >
- pauvreté >
- droits des humains >
- textes officiels >
- ESPACE PRIVE >

des ateliers d'animation et un concert surprise sont prévus au cours de la journée, d'après **Nolwenn Jaumouillé** in **La-croix** 19/08/2015

Plus d'enfants pour la journée des oubliés des vacances

PRÈS DE 70.000 PERSONNES À PARIS POUR LA JOURNÉE DES OUBLIÉS DES VACANCES

Par **Lellèvre Pierre**, AFP agence

Des enfants s'amuse pendant le pique nique géant organisé à l'occasion de la journée des oubliés des vacances, en 2010.

Des enfants s'amuse pendant le pique nique géant organisé à l'occasion de la journée des oubliés des vacances, en 2010. Crédit photo: PATRICK KOUARAK/AFPP

Organisée sur le Champ-de-Mars par le Secours populaire, qui fête ses 70 ans, la journée sera ponctuée par un pique-nique, des activités sportives, une flashmob géante... et un grand concert pour conclure la manifestation.

Le Champ-de-Mars accueillera, ce mercredi, près de 70.000 personnes pour fêter la 36e édition de la Journée des oubliés des vacances. Cette année, une journée de vacances unique est organisée à Paris et constitue le point d'orgue des célébrations des 70 ans de l'organisation. Venus de toute la France et de l'étranger, enfants et adultes partageront un programme festif tout au long de la journée. Pique-nique, activités sportives, animations itinérantes et flashmob (chorégraphie éclair) géante donneront le tempo de la journée, ponctuée par un grand concert.

Depuis trente-six ans, ces journées s'articulent autour d'un objectif simple: «vivre au moins une journée de vacances dans l'été», réparties entre le 15 et le 30 août chaque année. Ces Journées sont l'occasion pour des milliers de jeunes de découvrir et partager un moment différent de leur quotidien. Grâce à une excursion à la mer, en montagne ou à Paris, ils peuvent oublier la souffrance sociale dont ils sont victimes et profiter d'activités de plein-air. L'année dernière, ce sont plus de 36.000 personnes issues de familles défavorisées qui ont participé à ces Journées.

Un constat qui s'explique notamment par les situations de précarité financière de nombreuses familles. «En dessous de 1500 euros mensuels, seul un enfant sur deux est parti au moins une fois en vacances en 2011», selon les données de l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (OVLJ). Des chiffres qui ne s'améliorent pas et des inégalités qui se renforcent depuis 1999. Aujourd'hui, trois millions d'enfants ne partent en vacances en France, selon un rapport de la **Caisse d'Allocations Familiales**, qui expose que les revenus de la famille sont le déterminant principal de non-départ en vacances. Une réalité dont on conscience les plus jeunes. **L'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes** montre que 68% des 8-14 ans estiment que certains enfants qu'ils côtoient ne partent jamais en vacances à cause de difficultés financières.

Enfants de déportés et de fusillés

Emblème de l'organisation, les Journées des oubliés des vacances existent sous ce nom depuis 1979. Mais le Secours populaire a très vite saisi la problématique de l'absence de vacances pour les enfants de familles défavorisées. Dès 1944, des enfants de fusillés et de déportés profitent d'une dizaine de jours de vacances en Auvergne, sous l'impulsion de l'association. Alors qu'il n'est qu'une petite structure liée au parti communiste français, le Secours populaire lance, en 1946, sa première campagne de solidarité: «vacances», dont l'objectif est de «pallier au mauvais état de santé des enfants meurtres» par la Seconde Guerre mondiale. En 1945, 600 enfants partent ainsi en Forêt noire (Sud-Ouest de l'Allemagne) pour quelques jours de dépaysement.

Jean Lauprêtre, président du Secours populaire français.

C'est à partir de 1979 et sous l'impulsion de Julien Lauprêtre, son président depuis 1955, que les Journées des oubliés des vacances sont créées. Cette année-là, un enfant sur deux ne part en

Lire l'article : <http://www.esan-aisbl.eu/>

Septembre

• Avéa La poste

www.avea-vacances.fr/uploads/fichiers/2015/Hiver-Printemps/AVEA_Cata_INFOS_Postiers_2014_196x280_bdf.pdf

Page: 2 sur 20

ÉDITO



Bernard KAMMERER
Président

Avec ce catalogue Hiver & Printemps 2015 l'AVEA La Poste amorce sa 15^{ème} année d'offre de vacances pour les enfants et jeunes de 4 à 17 ans. L'AVEA La Poste évolue, vit avec son temps, les blogs pour suivre la vie de la colo, les informations transports + SMS de « bien arrivé », notre nouveau site, l'inscription en ligne... sont des signes positifs d'une AVEA La Poste tournée vers l'AVENIR. Pour autant, l'AVEA La Poste « ne lâche rien » sur ses valeurs de solidarité, d'équité et de droit aux vacances pour tous. Notre projet éducatif reste le ciment de notre action, les valeurs éducatives et pédagogiques sont au centre des activités et de la vie quotidienne de nos séjours. Ces valeurs sont la priorité des parents dans l'enquête de l'OVLEJ* : 70% des parents choisissent un organisme pour leur enfant en fonction de son projet éducatif. La diversité des activités proposées, l'ouverture à de nouvelles relations amicales et la découverte de territoires ou de pays pour les séjours sont au centre des apports éducatifs des colonies de vacances et contribuent aux apprentissages et au développement de leur enfant.

Les défis à venir l'AVEA La Poste les gagnera avec un projet éducatif ambitieux et une capacité à se moderniser par les outils actuels du Web et de la communication devenus incontournables.

A bientôt dans nos colos.

*[Observatoire des Vacances et des Loisirs des Enfants et des Jeunes]. Enquête conduite en avril 2014.

NOS ENGAGEMENTS

Le projet éducatif

L'AVEA La Poste a pour objet de répondre aux besoins des familles en matière de loisirs des enfants et adolescents du personnel de La Poste et de ses partenaires conventionnés, considérant que le droit aux vacances existe pour tous, dans un esprit de laïcité, de respect d'autrui et de rejet de toute forme de ségrégation et de dogmatisme.

Le projet éducatif de l'AVEA La Poste se fonde sur la réalité de la vie quotidienne des enfants et adolescents. De par sa nature, le séjour en centre de vacances doit être un moment privilégié où l'enfant, par les relations qu'il noue avec ses camarades et les adultes, vit une expérience différente et complémentaire de celle de l'école et de sa famille, propre à développer sa sociabilité.

- Le centre de vacances est avant tout une occasion de détente, de repos et de découverte. Il est tenu compte des rythmes individuels pour l'organisation de la vie commune. Chaque centre propose un choix d'activités ludiques, sportives et culturelles adaptées à l'âge des jeunes. Elles ne constituent cependant que des approches vers des spécialisations. Elles suscitent curiosité et découverte.
- En permettant aux enfants de renouer avec le

Les centres

L'AVEA La Poste accueille les enfants dans ses propres centres de vacances ou dans des structures hôtelières, implantés sur de vastes terrains de plusieurs hectares dans des endroits privilégiés à la campagne, à la montagne ou à la mer. Ces centres disposent tous de l'agrément de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. La majorité de nos centres sont en GESTION AVEA La Poste ce qui implique une organisation du séjour et un encadrement des enfants par du personnel recruté et salarié par l'AVEA La Poste.

L'encadrement

Les activités

Les activités se déroulent sous la responsabilité d'animateurs spécialisés (libret et d'état) ou via des partenaires conventionnés dans le strict respect de la réglementation du ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie Associative. Les disciplines sportives sont adaptées du débutant au pratiquant confirmé. Du matériel entretenu et conforme aux obligations et aux normes de sécurité, leur est fourni lors du séjour par l'AVEA La Poste (char à voile, vélo, skis...). Pour les 4/5 ans, les activités seront adaptées selon leur rythme et en fonction des conditions météorologiques.

Les activités proposées dans ce catalogue peuvent faire l'objet de modifications voire de substitutions (en fonction des conditions météorologiques...). Plus particulièrement si l'activité physique ou sportive était concernée, l'autorisation du Président de l'AVEA La Poste et l'accord des parents seraient exigés.

La sécurité

La sécurité physique et morale des enfants est un souci permanent et prioritaire.

L'AVEA La Poste s'engage à tous les niveaux :

http://www.avea-vacances.fr/uploads/fichiers/2015/Hiver-Printemps/AVEA_Cata_INFOS_Postiers_2014_196x280_bdf.pdf

• CLAP midi pyrénées

Entrepreneuriat culturel : de nouveaux acteurs

Le rapport sur le développement de l'entrepreneuriat culturel en France a été remis aux ministres concernés. L'objectif de ce rapport était d'identifier les freins au développement de ces entreprises qui accompagnent et facilitent la création, rendent possible sa diffusion, la transformation. Près de 200.000 entreprises culturelles en France, généralement de petite taille sont recensées. Représentant 3,2% de la richesse nationale, ces entreprises sont créatrices d'emploi et participent de l'attractivité et du développement économique des territoires.

[En savoir plus](#)

Tourisme solidaire ? Oui, mais comment ?

Le guide pratique « Tourisme solidaire, un outil de lutte contre la pauvreté efficace et durable » vient d'être mis en ligne. Ce guide gratuit permet de comprendre les enjeux et les techniques pour permettre de développer des projets touristiques capables d'impliquer les populations locales, de valoriser et de préserver leurs patrimoines tout en améliorant leurs conditions de vie.

[Télécharger le guide](#)

Les centres de loisirs, un des derniers espaces de mixité sociale

Selon le bulletin de l'OVLEJ (Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes), près de 2,3 millions d'enfants et de jeunes ont fréquenté un centre de loisirs en 2013. C'est le cas notamment de 44% des 5-8 ans. Ainsi les centres de loisirs seraient un des derniers espaces où vivre ensemble.

[En savoir plus](#)

APPELS À PROJETS

APPELS À PROJETS de la FONDATION DE FRANCE

Habitat, développement social et territoires

Aujourd'hui, plus que jamais, le logement représente l'une des clés essentielles de l'insertion, de l'équilibre et du mieux-être des familles et des personnes fragilisées. C'est pourquoi la Fondation de France s'engage avec vous, professionnels ou bénévoles d'associations, animateurs, gestionnaires, travailleurs sociaux, techniciens ou habitants actifs, impliqués dans cette démarche. Tout organisme sans but lucratif à vocation sociale peut être entendu.

Date limite : 16 septembre

[Télécharger l'appel à projets](#)

Ensemble, partageons les fêtes de fin d'année

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la Fondation de France souhaite donner un accent particulier à ses interventions en soutenant l'organisation de réveillons solidaires conçus PAR et POUR des personnes en difficulté et isolées. Ces fêtes sont aussi l'occasion de favoriser échanges et rencontres. C'est pourquoi la Fondation de France propose un appel à projets, Ensemble, partageons les fêtes de fin d'année, qui permet de rassembler des populations qui ne se côtoient pas forcément et contribue ainsi à mieux vivre ensemble dans un quartier, un village...

Date limite : 23 septembre

Lire l'article : http://www.clapmp.com/associations/gazette_mois.php?id=122

• Crajep Haute-Normandie

The screenshot shows the website 'Associations & Territoires de Haute-Normandie' with a search bar and navigation menu. The main article is titled 'Les vacances pour tous... ou presque.' and discusses the stagnation of vacation departures for children in France. It includes a sidebar with various links like 'Des démarches de travail' and 'Adhérents'.

http://www.associations-et-territoires.net/index.php?option=com_content&view=article&id=4377:les-enfants-inegaux-face-aux-vacances&catid=100:les-problematiques&Itemid=277

Octobre

Compte-rendu conférence 13 octobre

The screenshot shows the blog 'Le blog de Wakanga' with a navigation menu and a main article titled 'Le choix d'un séjour de vacances : dernière étude de l'OVLEJ'. The article discusses the preferences of parents and children for vacation stays, mentioning that 36% of parents choose online over paper brochures.

<http://www.wakanga.org/blog/2014/10/le-choix-dun-sejour-de-vacances-derniere-etude-de-lovlej/>



L'expresso Le Mensuel Régionales Le Café Direction Les Dossiers Forum Publier dans Le Café Nous Aider

Le café pédagogique
 Toute l'actualité pédagogique sur internet

L'enseignant Le système La recherche La classe L'élève L'agenda Les Blogs

L'EXPRESSO Voir le forum | Réagir sur le forum | Imprimer | Télécharger

Les " colos " ont toujours la cote

Un échantillon de 2500 familles a été interrogé sur les pratiques de vacances de leurs enfants. Les colos ont toujours la cote auprès des pré-adolescents et des adolescents. Elles offrent une expérience de vacances, à la fois ludique et éducative. Toutefois le départ des jeunes est conditionné par le revenu des parents, la politique "enfance-jeunesse" de la commune, la possibilité de bénéficier d'une aide de la CAF ou de séjours proposés et financés par un comité d'entreprise.

Cette enquête a été menée du 6 octobre 2011 au 9 décembre 2011 par l'Ovlej-Etudes recherche de la jeunesse au Plein Air, dont les responsables présentaient les résultats vendredi 16 novembre lors d'une conférence. L'Ovlej regroupe La Jeunesse au Plein Air (La JPA) et l'Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air (UNAT). Créée en 1999, il a pour objectif de suivre et d'analyser les évolutions du secteur des vacances afin de fournir aux différents partenaires des éléments d'analyse et de prospective.

Qui part en colo aujourd'hui?

Parmi les types de vacances sans les parents, les séjours collectifs (colonies, camps de vacances et séjours linguistiques) occupent toujours la seconde place, après les séjours avec ou chez les grands-parents. Ils ont accueilli en 2011, comme en 2004, 24% des 5 à 19 ans (soit 24% des 14-19 ans) contre 20% en 2004. Une étude en 2004 avait montré que le

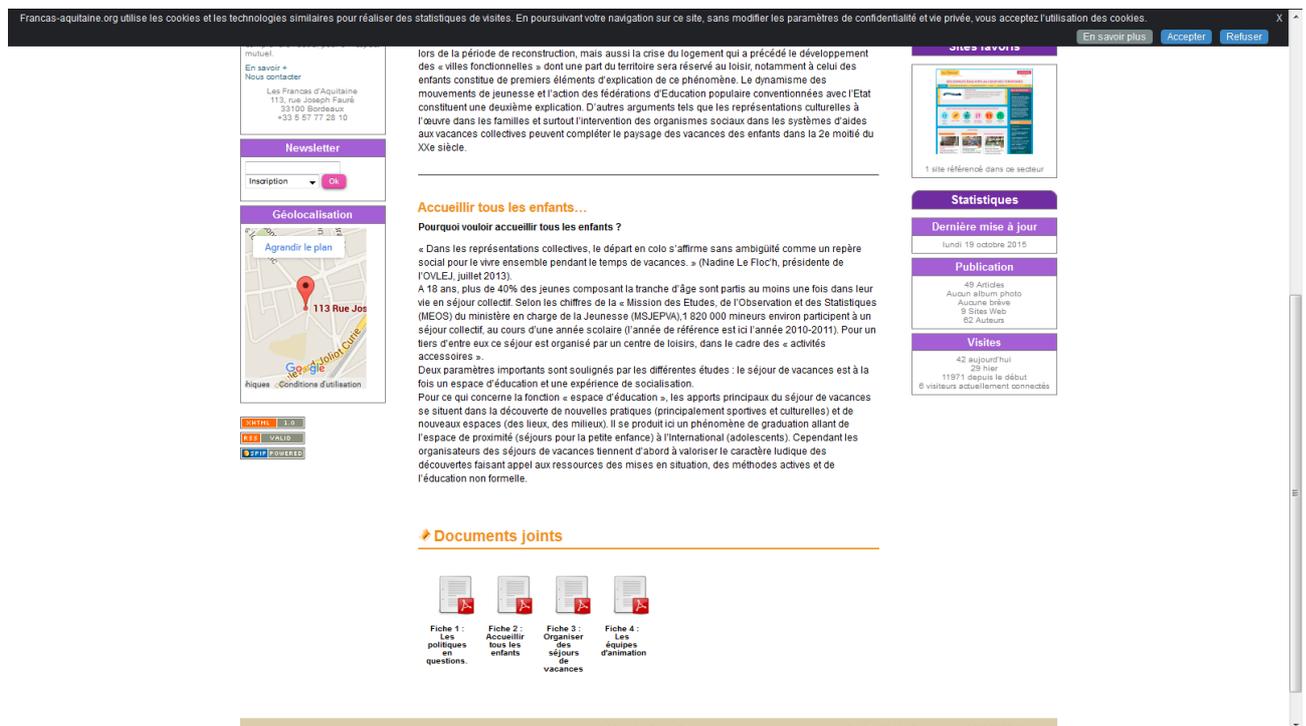
En direct du forum
 La classe multilingue d'hier à aujourd'hui ?
 « Petit rectificatif de la part de Sylvie Jouan qui s'excuse de ne pas avoir cité le bon auteur à propos des "Fonctions latentes" du redoublement: il s'agit d'Y. Draelants. J'en profite aussi pour répondre au message précédent: la...
 La classe multilingue d'hier à aujourd'hui ?
 - La classe unique présente des potentialités intéressantes à condition de les exploiter. Pour cela il demande des maîtres bien formés et expérimentés d'une part et surtout qui acceptent cette situation aussi bien pédagogique qu'éducative que...
 Le Forum "L'expresso"

Partenaires
 Primaire : Créez votre Abécédaire du Vivre ensemble
 11 avril 2015
 L'évacuation, éducation prioritaire
 Notre reportage

www.cafepedagogique.net

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2012/11/19112012Article634889035771833833.aspx>

- **Francas Aquitaine**



Francas-aquitaine.org utilise les cookies et les technologies similaires pour réaliser des statistiques de visites. En poursuivant votre navigation sur ce site, sans modifier les paramètres de confidentialité et vie privée, vous acceptez l'utilisation des cookies.

mutuel
 En savoir +
 Nous contacter
 Les Francas d'Aquitaine
 113, rue Joseph Fauré
 33100 Bordeaux
 +33 5 57 77 28 10

Newsletter
 Inscription OK

Géolocalisation
 Agrandir le plan
 113 Rue Jos
 Google Maps
 Rues Conditions d'utilisation

lors de la période de reconstruction, mais aussi la crise du logement qui a précédé le développement des « villes fonctionnelles » dont une part du territoire sera réservé au loisir, notamment à celui des enfants constitue de premiers éléments d'explication de ce phénomène. Le dynamisme des mouvements de jeunesse et l'action des fédérations d'Éducation populaire conventionnées avec l'État constituent une deuxième explication. D'autres arguments tels que les représentations culturelles à l'œuvre dans les familles et surtout l'intervention des organismes sociaux dans les systèmes d'aides aux vacances collectives peuvent compléter le paysage des vacances des enfants dans la 2e moitié du XXe siècle.

Accueillir tous les enfants...
Pourquoi vouloir accueillir tous les enfants ?
 « Dans les représentations collectives, le départ en colo s'affirme sans ambiguïté comme un repère social pour le vivre ensemble pendant le temps de vacances. » (Nadine Le Floch, présidente de l'OVLEJ, juillet 2013).
 A 18 ans, plus de 40% des jeunes composant la tranche d'âge sont partis au moins une fois dans leur vie en séjour collectif. Selon les chiffres de la « Mission des Études, de l'Observation et des Statistiques (MEOS) du ministère en charge de la Jeunesse (MSJEPJA), 1 820 000 mineurs environ participent à un séjour collectif, au cours d'une année scolaire (l'année de référence est ici l'année 2010-2011). Pour un tiers d'entre eux ce séjour est organisé par un centre de loisirs, dans le cadre des « activités accessoires ». Deux paramètres importants sont soulignés par les différentes études : le séjour de vacances est à la fois un espace d'éducation et une expérience de socialisation.
 Pour ce qui concerne la fonction « espace d'éducation », les apports principaux du séjour de vacances se situent dans la découverte de nouvelles pratiques (principalement sportives et culturelles) et de nouveaux espaces (des lieux, des milieux). Il se produit ici un phénomène de graduation allant de l'espace de proximité (séjours pour la petite enfance) à l'International (adolescents). Cependant les organisateurs des séjours de vacances tiennent d'abord à valoriser le caractère ludique des découvertes faisant appel aux ressources des mises en situation, des méthodes actives et de l'éducation non formelle.

Documents joints

Fiche 1 : Les politiques et questions.
 Fiche 2 : Accueillir tous les enfants.
 Fiche 3 : Organiser des séjours de vacances.
 Fiche 4 : Les équipes d'animation.

© 2014-2015 Les Francas d'Aquitaine 113, rue Joseph Fauré, 33100 Bordeaux +33 5 57 77 28 10

<http://www.francas-aquitaine.org/?Les-fiches-argumentaires>

Novembre

- Champigny sur Marne



Bons voyages à tous !

Parce que tous les enfants ont droit aux vacances, à Champigny, la Ville propose et développe chaque année une offre de séjours de qualité, diversifiée et accessible, à l'attention des jeunes prioritairement. Des jours heureux en toutes saisons, entre copains ou en famille, en France et au-delà... Pour découvrir, s'ouvrir aux autres, se construire !

PH. R. SANDRINE BECKER PHOTOS DIDIER RULLIER, XAVIER CAMBERVEL, ANJA

En France, tous les enfants ont des vacances... Mais tous ne partent pas. En 2011, un quart d'entre eux⁽¹⁾, soit trois millions de jeunes, n'ont pas eu cette chance. Pour lutter contre cette exclusion, la Ville conçoit et organise depuis de nombreuses années des séjours adaptés aux besoins et attentes des jeunes et des familles, notamment dans ses centres de vacances. Une offre de qualité proposée à tarifs subventionnés à l'ensemble des Champinois, sur la base du quotient familial. Premiers rendez-vous : les séjours hiver, dont les inscriptions débutent ce mois-ci. Des vacances pour tous, pour échanger, s'enrichir, s'épanouir, vivre une belle expérience collective : devenir le citoyen de demain !

1. Source : Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (Ovlej).

N° 466 - novembre 2014 - Champigny notre ville - P.17

Lire le texte : http://www.champigny94.fr/sites/default/files/MAG%20466%20NOVEMBRE%202014_2.pdf

- Francas Aquitaine

Francas-aquitaine.org utilise les cookies et les technologies similaires pour réaliser des statistiques de visites. En poursuivant votre navigation sur ce site, sans modifier les paramètres de confidentialité et vie privée, vous acceptez l'utilisation des cookies.

[En savoir plus](#) [Accepter](#) [Refuser](#)

Les Francas d'Aquitaine

- La formation des volontaires
- La formation des professionnels
- Les séjours de vacances
- Les offres d'emploi

Annonces

Les Francas en Aquitaine

En Aquitaine, les Francas à travers leurs associations départementales ont une vocation indissociablement éducative, sociale et culturelle. Nous agissons pour l'accès de tous les enfants et de tous les adolescents à des loisirs de qualité, en toute indépendance, et selon le principe fondateur de l'acte qui, au-delà de la tolérance, invite à comprendre l'autre, pour un respect mutuel.

En savoir +
Nous contacter

Les Francas d'Aquitaine
113, rue Joseph Feuré
33100 Bordeaux
+33 5 57 77 28 10

Newsletter

Inscription

Géolocalisation

Agrandir le plan



113 Rue Jos

Google Maps

Niques - Conditions d'utilisation

Quels sont les enjeux du « départ en vacances » ?

Les vacances sont entrées dans les mœurs communes des Français au milieu du XX^e siècle. Dominique BORNE explique dans « Histoire de la société française depuis 1945 » que la première grande expansion (après l'expérimentation réalisée au moment du Front populaire) date des années 1950. En 1964, il y a 50 ans, 20 millions de français quittent leur domicile au moins une fois par an ; ils sont 30 millions vingt ans plus tard. En 2010, soit quarante-six ans plus tard ce chiffre s'est stabilisé aux alentours de 36 millions (60% de la population).

La période des vingt cinq années d'après guerre marque l'apogée d'une certaine forme de séjours collectifs de mineurs : les « colonies de vacances ». La nécessité de « sortir les mêmes des villes » lors de la période de reconstruction, de crise du logement et avant le développement des « villes fonctionnelles », réservant une part de leur territoire au loisir, notamment à celui des enfants constitue une première explication à ce phénomène de masse. Le dynamisme des mouvements de jeunesse et l'action des fédérations d'éducation populaire conventionnées avec l'Etat constituent une deuxième explication. D'autres arguments tels que les représentations culturelles à l'œuvre dans les familles et surtout l'intervention des organismes sociaux dans les systèmes d'aide aux vacances collectives d'enfants peuvent compléter le paysage des vacances des enfants dans la 2^e moitié du XX^e siècle.

En 2010, en France, 40 % des familles ne partent pas en vacances. Des freins empêchent le départ de nombre d'entre elles : freins financiers mais aussi peur du changement, de la rupture avec l'environnement, de la perte des repères.

De fait, l'envie de partir et de voyager comme loisir ne va pas de soi. Dans l'ouvrage « Envie de monde » l'anthropologue Jean-Didier URBAIN explique que cette envie a du s'élaborer et se construire comme « gout du voyage », acte libre et choisi, dissocié de la nécessité et des mobilités forcées ; elle est le résultat d'une acquisition, d'une construction culturelle et représente une forme particulière du désir de mobilité.

En suivant ce raisonnement, il semble évident que l'envie de voyager se construit aussi par les expériences collectives réalisées dès l'enfance, notamment dans le cadre des « Accueils collectifs de mineurs ». Ceux-ci pourraient donc voir s'ajouter à la panoplie de leurs missions traditionnelles une « éducation au voyage » et l'exercice du désir de mobilité.

Face à ce principe, un constat brutal : chaque année, en France, trois millions d'enfants ne partent pas en vacances l'été. Parmi ceux-ci, deux millions des 5-19 ans ne partent même pas un week-end hors de chez eux et un million partent moins de quatre nuits consécutives selon l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (OVLÉJ).

Dans une société où le départ en vacances constitue le modèle social pour une majorité d'enfants et d'adolescents, ne pas partir en vacances représente une inégalité et peut devenir une injustice sociale majeure.

Qu'apportent les vacances ?

Les enfants bénéficient en France, en moyenne, de 125 jours de vacances scolaires par an, dont le nombre de jours le plus important se situe l'été. Ces interruptions dans l'activité scolaire sont une nécessité pour permettre une récupération physique, psychologique, biologique dans le rythme de vie de l'enfant. Ces temps doivent pouvoir être mis à profit pour des activités de détente et de loisirs, et pour partir en vacances.

dans le site

Navigation

Mots clés de la rubrique

Francade
Loisirs
Séjours
Vacances

Sous-rubriques

La présentation de séjours
Les films des séjours

Thèmes

thèmes: BAF, BAFD, ANEP, CGP, PAF, PAFS, OVLÉJ, Education, Formation, Vacances, Jeune amateur, Loisirs, Séjours, Vacances

Sites favoris



1 site référencé dans ce secteur

Statistiques

Dernière mise à jour

lundi 19 octobre 2015

Publication

48 Articles
Aucun album photo
Aucune brève
9 Sites Web
62 Auteurs

Visites

72 aujourd'hui
29 hier
12001 depuis le début
10 visiteurs actuellement connectés

Lire le texte : <http://www.francas-aquitaine.org/?-Les-sejours-de-vacances->